













**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI OUZOU FACULTE
DU GENIE DE LA CONSTRUCTION
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE**

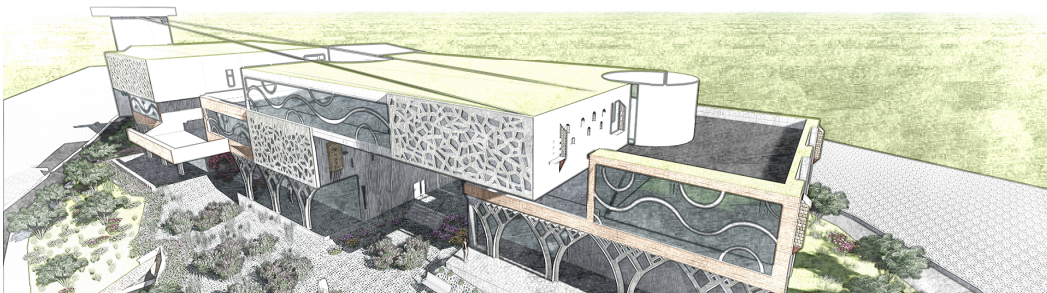


Mémoire de Master

Option : Architecture, ville et patrimoine

Atelier : Projet architectural et requalification urbain

**Un musée d'art et d'histoire pour la reconquête du centre
historique de DELLYS**



Présenté par:

M^{lle} BELAL Asma.

Mr KARA Abd El Wahab.

Encadré par :

M^{me} LAOUES Souad.

M^r AITCHIKH Sadi.

Année universitaire : 2015/2016.

Remerciement

Avant tout nous remercions Allah tout puissant d'avoir donné la force et le courage pour surmonter toutes les difficultés rencontrées durant toute l'année.

Nos sincères remerciements pour :

-Notre chère promotrice Mme LAOUES pour le suivi, les conseils et l'enthousiasme qu'elle a porté à cette étude et son soutien durant toute l'année.

- Mr Ait Chikh et les professeurs du département d'Architecture ainsi qu'à toute l'équipe pédagogique.

-Nous tenons à remercier également les membres de jury d'avoir accepté d'évaluer notre travail.

En fin, nous remercions tout ce qui nous a aidés de près ou de loin dans l'élaboration de notre travail.

Dédicaces

A la mémoire de mon défunt grand-père, *que « ALLAH » l'accueille dans son vaste paradis.*

A mes très chers parents, ma source de motivation, que dieu leur procure bonne santé et longue vie.

A mon oncle Ibtissam, auquel je souhaite la réussite dans la vie.

A mes frères Mustapha et le petit Abd El Raouff Pour qui je souhaite la réussite totale dans la vie.

A mon fiancé ALI avec lequel je souhaite de rester toute ma vie

A mes chères amies khawla, Amina, Maria, Fella, Soumaia, Soraya.

A mon binôme ; Abd El wahab avec qui j'ai eu le plaisir de travailler durant toute cette année.

Et je remercie spécialement ceux qui m'ont aidé dans ce travail.

Et toutes les personnes qui m'ont soutenu de près ou de loin merci.

Asma

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail A mes chers parents en premier lieu qu'ont été mon ombre durant toutes les années des études, et qui ont veillé tout au long de ma vie à m'encourager, à me donner l'aide et à me protéger. Que dieu les garde et les protège pour moi.

Mes chers frères pour l'encouragement.

Mes sœurs auxquels je souhaite la réussite dans la vie.

A toute ma famille, mes amis (es), et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour l'accomplissement de ce travail.

A mon binôme Asma avec qui j'ai eu le plaisir de travailler durant toute cette année.

Et je remercie spécialement qui m'a aidé dans ce travail.

Et toutes les personnes qui m'ont soutenu de près ou de loin merci.

Abd El Wahab

Résumé

DELLYS, ville d'art et d'histoire présentant un remarquable patrimoine architectural qui témoigne du passage de nombreuses civilisations. La ville Actuellement est en péril où elle rencontre de nombreux problèmes comme la dégradation de son patrimoine, la perte de son identité et de sa structure originelle.

Cependant, le processus de patrimonialisation a été entamé en 2007 par son classement comme secteur sauvegardé, les actions restent isolées car elles relèvent la casbah et quelques aménagements urbains seulement. La ville historique de DELLYS nécessite alors une intervention globale qui la prendra en charge dans sa totalité en intervenant sur les différents domaines économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Mots clés : Patrimoine –espace public- friche- intervention.

Sommaire

Chapitre introductif

| | |
|--------------------|---|
| Introduction..... | 1 |
| Problématique..... | 2 |
| Hypothèses..... | 2 |
| Objectifs..... | 3 |
| Méthodologie..... | 3 |

Chapitre I : support théorique

| | |
|---|----|
| Introduction..... | 4 |
| 1-généralité sur le patrimoine..... | 4 |
| 1.1.Définition..... | 4 |
| 1.2.évolution de la notion de patrimoine | 4 |
| 1.2.1. Le patrimoine naturel..... | 5 |
| 1.2.2. Le patrimoine culturel..... | 5 |
| 1.2.3. Le patrimoine architectural..... | 5 |
| 1.2.4. Le patrimoine urbain..... | 5 |
| 1.2.5. Les espaces publics comme éléments significatifs du patrimoine urbain..... | 7 |
| 1.2.5.1. Les Types des espaces publics | 7 |
| 1.2.5.2. Le rôle de l'espace public dans la structure urbaine | 7 |
| 2. Interventions de requalification sur les centres anciens..... | 8 |
| 2.1. La requalification urbaine..... | 8 |
| 2.1.1. Les actions de requalification urbaine..... | 9 |
| 2.2. Le renouvellement urbain..... | 10 |
| 3. Intervention sur les friches urbaines..... | 11 |
| 3.1. La +notion de friche..... | 11 |
| 3.2. Définition..... | 11 |
| 3.3. Les Friches Militaires, le cas du contexte d'étude..... | 11 |
| 3.4. Le processus d'intervention sur une friche militaire..... | 11 |
| 4. exemple de requalification d'une friche militaire..... | 11 |
| Le Centre de Recherche du service de Santé des Armées(CRSSA) | |
| 4.1. Représentation de site CRSSA..... | 11 |
| 4.2. La situation géographique..... | 12 |
| 4.3. Le choix de site de CRSSA | 12 |
| 4.4. Les démarches d'intervention..... | 13 |
| Conclusion..... | 14 |

Chapitre II : approche contextuelle.

| | |
|----------------------------------|----|
| 1. Le choix de site..... | 15 |
| 2. Présentation de la ville..... | 15 |
| 2.1. Les limite | 16 |
| 2.2. Accessibilité..... | 16 |

| | |
|---|----|
| 3. Les données physiques..... | 16 |
| 3.1. Le relief..... | 16 |
| 3.2. Les aléas naturels..... | 16 |
| 3.3. Le risque sismique..... | 17 |
| 3.4. Les réseaux hydrauliques..... | 17 |
| 3.5. Le paysagenaturel..... | 17 |
| 4. Les données climatiques | 18 |
| 4.1. Le climat..... | 18 |
| 4.2. La température..... | 18 |
| 4.3. La pluviométrie..... | 18 |
| 4.4. L'humidité..... | 18 |
| 4.5. L'ensoleillement..... | 18 |
| 5. Lecture historique de la ville..... | 18 |
| 5.1. La période préhistorique (35000-3000 ans av J-C)..... | 19 |
| 5.2. La venue des phéniciens: 12 au 13eme siècle av J-C | 19 |
| 5.3. La domination romaine 146 av J-C - 415 AP J-C..... | 19 |
| 5.4. Le passage des vandales et des byzantins (415-642)..... | 20 |
| 5.5. Moyen Âge (Ve siècle au XVe siècle)..... | 20 |
| 5.6. L'époque coloniale..... | 21 |
| 5.7. Après 1962..... | 22 |
| 6. Lecture systémique..... | 23 |
| 6.1. Le système viaire..... | 23 |
| 6.2. Les nœuds | 24 |
| 6.3. Les places et jardins | 25 |
| 7. les entités composant la ville..... | 26 |
| 7.1. Le tissu traditionnel (la casbah de DELLYS)..... | 26 |
| 7.1.1. Le système parcellaire | 27 |
| 7.1.2. Le système bâtis..... | 27 |
| 7.1.3. Etat du bâti..... | 28 |
| 7.2. Le tissu colonial | 29 |
| 7.2.1.. Le système viaire | 29 |
| 7.2.2. Etat du bâti | 30 |
| 7.2.3. Le parcellaire..... | 30 |
| 7.2.3. Effet sur l'architecture..... | 30 |
| 7.3. Le tissu extra-muros | 31 |
| 7.3.1.Le plateau des jardins..... | 31 |
| 7.3.2. La nouvelle ville | 32 |
| 7.3.3. L'agglomération de Takdempt..... | 32 |
| 8. Commentaires sur la Lecture des instruments d'urbanisme..... | 34 |
| 9. Le quartier d'étude..... | 36 |
| 9.1. Présentation et situation de quartier | 37 |
| 9.2. Délimitation et accessibilité..... | 37 |
| 9.3. Les éléments singuliers du site | 37 |

| | |
|---|----|
| 9.4. Les points de repère..... | 38 |
| 9.5. Les nœuds | 38 |
| 9.6. Le cadre bâti | 39 |
| 9.7. État et l'usage du bâti..... | 39 |
| 9.8. La typologie et le gabarit de bâti existant..... | 40 |

Chapitre III : approche architecturale

| | |
|--|----|
| Introduction..... | 44 |
| 1. le choix de l'assiette d'intervention..... | 44 |
| 2. Le choix du thème..... | 44 |
| 3. les objectifs..... | 45 |
| 4. thématique de projet..... | 45 |
| 4.1. La muséologie | 45 |
| 4.2. Le musée | 46 |
| 4.2.1. Définition..... | 46 |
| 4.2.2. Les exigences d'un musée..... | 46 |
| 4.3. Programmation du musée..... | 47 |
| 4.3.1. Programmation quantitative..... | 47 |
| 4.3.2. Programmation qualitative..... | 52 |
| 5. Etude des exemples..... | 53 |
| 5.1. Musée du quai Branly (Paris/France)..... | 53 |
| 5.2. Exemple national Le musée de BARDO – Alger..... | 57 |
| 6. Programme spécifique | 59 |
| 7. Les contraintes..... | 62 |
| 8. Les concepts de projet..... | 62 |
| 9. Genès de projet | 64 |
| 10. Description du projet..... | 66 |
| Conclusion..... | 68 |

Introduction à l'option

Option: Architecture ville et patrimoine Requalification et projet urbain

L'option requalification et projet urbain est transcrite dans une démarche respectueuse du patrimoine comme ressource et donnée majeure pour la reconquête des espaces urbains. Ces derniers ont été soumis à des mutations au gré du temps, de l'histoire et tout particulièrement des systèmes économiques mis en place. Cette situation est d'autant plus observée depuis quelques décennies où le système industriel qui dominait depuis le XIX^e siècle, a subi de profondes transformations, voire un effondrement pour céder la place au système qualifié de conséquence de post-industriel. A ces effets de bouleversement économique, se joignent les impératifs de compétitivité, d'attractivité et de métropolisation pour voir les villes se transformer avec des conséquences spatiales visibles, engendrant souvent des espaces déchus, en déshérence, les friches. Ces espaces souvent dégradés, en perte de leur usage et leur fonction, constituent un enjeu socio-économique et des lieux en quête de reconversion et de réutilisation.

La requalification dans le cadre d'un projet urbain de ces espaces, sera orchestrée par des interventions fondées sur l'identification des qualités à valoriser et les ressources patrimoniales caractérisant ces sites. Celles-ci connaissent de plus en plus de regain d'intérêt pour être de véritable enjeu dans l'opération de requalification favorisant l'attractivité, et le caractère paysager.

Notre option peut aussi bien porter sur les centres historiques véritable terre à cultiver où l'on pourrait puiser cette qualité spatiale disparue, que sur les espaces plus contemporains tels les ensembles d'habitat collectifs (les ZHUN...), l'espace portuaire ancien ainsi que les friches industrielle, militaires...etc.

La reconquête effective de ces espaces, requière des interventions spécifiques, à la recherche d'un meilleur cadre de vie. Le projet se veut, intégré à une dimension socio culturelle forte pour promouvoir un renouvellement urbain respectueux du patrimoine, répondre aux exigences d'un nouveau mode de vie moderne, favoriser l'attractivité et par le même l'image de la ville et assurer la pérennité identitaire.

L'objectif est de répondre à ces préoccupations avec un projet urbain comme outil opérationnel à même de traduire les aspects socio culturels et environnementaux du site et

devenir le catalyseur d'un processus de dynamisme urbain, de renouveau et de convivialité et de mixité sociale.

Dans une pensée novatrice, Patrick Geddes définit la ville comme «organisme vivant», «une structure mêlée» où s'interconnectent ses immeubles et ses espaces publics, où le choix d'intervention de requalification est qualifié par l'auteur de « chirurgie conservatrice». Il assimile ainsi le renouvellement urbain à un renouvellement cellulaire ou la réplication de l'espace urbain.

Le projet de requalification favorise le caractère culturel et historique du lieu, la continuité, la perméabilité, l'attractivité, le confort, la sécurité, la mobilité, l'accessibilité, la mixité et cohésion sociale, la durabilité, l'adaptation et flexibilité des espaces et une ergonomie spatiale.

Le projet architectural sera un outil de conciliation entre la ville et l'architecture dans la traduction complète ou partielle des concepts liés aux objectifs de l'opération de requalification. Il participe ainsi à la conception d'une image nouvelle de la ville en s'appuyant sur les données du contexte tout particulièrement les ressources patrimoniales culturelles, environnementales et paysagères. Le projet peut intégrer des formes nouvelles dans un lieu de mémoire avec la capacité à transformer la ville pour renouveler son image d'une part et réinventer son espace par des articulations «Plugger» d'autre part.

L'enseignante : LAOUES Souad.

Chapitre introductif

Introduction

Dès le début de l'histoire l'homme, celui-ci n'a pas cessé d'approprier son espace. Petit à petit il apprend à vivre en groupe en édifiant des groupements d'habitations et des villes selon ses normes, ses valeurs et son savoir-faire.

« Les exigences de la collectivité humaine en matière d'organisation et gestion sociale, économique, sécuritaire, culturelle, ... sont à l'origine de la naissance de la ville. C'est une entité socio physique supérieure, qui vint répondre à ces exigences en assurant les fonctions polyptiques, économiques, militaires, sécuritaires et culturelles. La ville est ainsi un phénomène historique, qui trouve sa raison d'être dans ce contexte. »¹

Au fil du temps les villes se transforment et se développent, ce qui engendre la dégradation des centres anciens au profit des nouveaux quartiers.

Les tissus anciens délaissés dans une spirale de déliquescence demeurent à être prise en charge, rebâtir d'une manière substantielle.

Ces éléments sont à la fois des lieux d'expression, de manifestation comme les espaces publics et les édifices les plus emblématiques présentent un intérêt historique et culturel partagé.

La protection et la préservation de ces lieux de mémoires doivent dépasser le simple acte de collecte de souvenirs pour offrir des conditions de capitalisation et de préservation des ressources patrimoniaux.

La ville de DELLYS n'est pas en reste, en effet le foisonnement des mémoires engendré par la superposition des différentes civilisations a laissé des empreintes sur ce territoire urbain, représenter par un patrimoine riche et diversifier.

La lecture de cette ville va nous permettre d'identifier l'ensemble des lieux physiques et patrimoniaux pour une meilleure appréhension des actions d'aménagement et de requalification. A même, aussi que l'insertion d'un projet architecturale à même de redynamiser le tissu traditionnelle et offrir une meilleure qualité spatiale, dans un lieu de vie, d'échange et de concertation.

¹BENYOUCEF Brahim, Analyse urbaine éléments de méthodologie, office des publications universitaires, Alger, 2007, p2.

Problématique

La ville de DELLYS représente une valeur historique très importante et un témoin vivant de passage de nombreuses civilisations, en profitant les conditions de vie de ce territoire (l'eau, la terre alluvionnaire, la mer...), leurs empreintes sur ce territoire sont aujourd'hui des témoins de ce passé celle-ci sous forme de patrimoine architecturale et urbain exprime la mémoire et l'identité du lieu.

De nos jours la ville de DELLYS subit des transformations importantes sur le plan structurel et le paysage urbain en général.

En effet l'éclatement de la ville dans les directions Est-Ouest sont à l'origine de processus de disfonctionnement, de rupture entre les entités, de négligence et délaissement des espaces traditionnels (casbah, centre coloniale) des espaces publics (place, jardins) ces éléments sont souvent ouverte vers l'habitat au sens large ignorant la vocation culturelle et touristique de DELLYS. Une situation qui a engendré une carence en équipement de loisir, de détente et de récréation et une répartition déséquilibrée du reste des équipements.

En conséquence le développement de son centre historique a donné naissance à des espaces non occupé à l'abandon constituent les friches urbaines, comme une véritable opportunité foncière pour la requalification de ce centre.

En effet de tous ces conséquences notre travail introduit une problématique insiste sur tous les résultants précédentes, exprimée comme suit :

Comment peut-on raviver la ville de DELLYS à travers son tissu ancien ?

La requalification de la friche militaire de DELLYS pourrait être la cohésion de son centre historique avec les différentes entités patrimoniales et urbaines ?

Le projet de musée pourrait être un lieu de partage pour la mémoire de la ville ?

Les hypothèses

- La réanimation de la ville de DELLYS doit s'appuyer sur l'ensemble de ses entités urbaines pour garantir l'articulation entre elles, et à travers les espaces publics comme éléments de base de l'armature urbaine, ceci pourrait passer par l'identification de ces différents éléments et donc la lecture analytique de la ville et de son paysage urbain.
- La requalification de la friche militaire de DELLYS pourrait constituer le point de départ d'une dynamique urbaine et d'une revitalisation de ces espaces centraux, en particulier les

Chapitre introductif

espaces publics en relation avec les éléments patrimoniaux naturels d'une part et les sites historiques ; la casbah, le tissu colonial d'autre part.

Les objectifs

- La conservation et la promotion des valeurs patrimoniales et culturelles après leur identification et leur connaissance sont à même d'apporter des réponses au problème de disfonctionnement de la ville, et la reconquête des centres urbains anciens, du patrimoine et des espaces publics.
- Les actions vont s'accompagner d'un projet qui assure la continuité urbaine, la cohésion d'ensemble, l'attractivité, la perméabilité de la ville et d'interprétation du bâti et le non bâti et enfin se réapproprier la vocation touristique de la ville.

Méthodologie

Afin de pouvoir porter des réponses à nos problématiques, nous avons structuré notre travail comme suit :

Une approche thématique consiste à explorer la documentation disponible sur les connaissances relatives aux patrimoine et espaces publics.

Et pour une approche contextuelle, Un travail analytique a porté sur l'analyse de la ville de DELLYS pour définir sa structure urbaine et identifier les éléments de permanence.

Ce travail a nécessité des déplacements sur le site pour la prise de supports photographiques et vers les institutions publiques pour la récolte d'informations et la récupération des documents d'urbanisme et législatifs qui nous ont mené à bien faire élaborer notre analyse.

Une Approche architecturale, dans cette approche nous allons aborder le projet architectural qui en découle du plan d'action en s'appuyant sur un certain nombre de concepts tirés du contexte et du thème.

Support théorique

«Inventer et définir un thème, telles sont les conditions essentielles de l'architecture. Une fois qu'on tient un thème il est toujours possible de le modifier et de le faire varier autant qu'on veut mais l'essentiel est qu'il est toujours un thème à la base de tout projet»¹

¹Oswald Mathias Ungers/paris « L'architecture comme thème», Éd. le Moniteur - 1983

Introduction

Le patrimoine et le développement durable, apparaissent aujourd'hui comme deux notions consensuelles, unanimement utilisées par les décideurs et responsables locaux. La nécessité de protéger et transmettre le patrimoine, héritage culturel défini comme « bien commun » est aujourd'hui une idée largement répandue parmi les élus. Tout responsable urbain, élu ou technicien, semble désormais persuadé qu'une ville qui valorise ses héritages architecturaux et urbanistiques se donne les moyens de mieux préparer son avenir.

1-généralité sur le patrimoine

1.1. Définition

Le patrimoine constitue l'ensemble des richesses du monde naturel, culturel et historique héritées du passé et transmises à une collectivité qui doit le préserver pour les générations futures.

La notion du patrimoine dans son acceptation de bien collectif peut se définir comme l'ensemble des richesses du monde naturel, culturel, historique héritées du passé et transmises à une collectivité qui doit le préserver pour le transmettre aux générations suivantes. Il est un bien, une richesse commune. Il ne peut pas appartenir à une seule personne. Sa valeur est inestimable, on ne peut pas lui donner de prix et il ne peut pas être acheté ou vendu. A ce titre, il est reconnu comme digne d'être partagé par tous et transmis aux générations futures.¹

1.2.évolution de la notion de patrimoine

En référence aux différents organismes mondiaux (UNESCO, ICCOMOS, ICCROM...) le patrimoine a pris plusieurs sens et significations ayant pour objet de cibler les catégories différentes selon l'évolution de la notion, celle-ci est au fil du temps passée d'un simple objet patrimonial à des ensembles urbains, aux sites spécifiques, caractéristiques qui s'affirment sur les lieux avec des opérations de requalifications et de renouvellement.

À ce titre nous pouvons citer au passage quelques catégories patrimoniales ayant une position fondamentale dans notre site d'intervention.

¹ Fiche enseignant : la notion du patrimoine, service pédagogique château Guillaume le Conquérant.

1.2.1. Le patrimoine naturel

Il correspond aux sites naturels, ne résultant pas de l'action de l'homme, reçus en héritage. Il est formé par les ressources naturelles comme l'eau et l'air et par toutes les formes de vie animales et végétales présentes dans la nature.



Fig 1 :Le parc national des Everglades, Etats-Unis
Source : Google image

1.2.2. Le patrimoine culturel

Il est défini comme l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique ou historique. Parmi lequel nous avons le patrimoine urbain dans lequel s'inscrivent la requalification et le renouvellement urbains.

1.2.3. Le patrimoine architectural

C'est toute l'architecture populaire et vernaculaire, ainsi que l'architecture des ensembles ruraux, il se caractérise essentiellement par des monuments (toutes créations isolées ou groupées qui portent témoignage d'une civilisation particulière ou d'un événement historique).



Fig2 : Tadj Mahal. (Inde)
Source : Google image

1.2.4. Le patrimoine urbain

La notion du patrimoine urbain comprend « tous tissus, prestigieux ou non, des villes, sites traditionnels préindustriels et du XIX^{ème} siècle, et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés».²



Fig3 : Ghardaïa (Algérie)

Source : Google image



fig 4 : Florence (Italie)

³. CHOAY Françoise, 1992, « *L'Allégorie du patrimoine* », Paris, édition Le Seuil, p56.

Le patrimoine urbain a plusieurs terminologies pour le designer, les

Plus importantes sont les suivantes :

- **Site urbain**

Il a été employé dans la charte de Venise en 1964 et qui est une création qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique.³

- **Ensembles urbains**

Le terme a été employé en 1972 dans la convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel où elle les définissait comme étant des groupes de constructions isolées ou réunies, qui en raison de leur architecture, de leur unité ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science⁴

- **Paysage urbain historique**

Le terme a été employé en 2005 dans le Mémoire de Vienne. C'est une notion au-delà des centres historiques, ensembles et environs car elle inclut le contexte territorial et paysager. Ce dernier se compose d'éléments qui définissent son caractère tels que l'occupation des sols et leur affectation, l'aménagement de l'espace, les relations visuelles, la topographie et le terrain, la végétation et tous les éléments de l'infrastructure technique.⁵

L'ensemble de ces composantes patrimoniales constituent souvent un paysage urbain cohérent dans un ensemble agencé avec d'autres éléments patrimoniaux constituant le non bâti : les espaces publics.

En effet ces dernières véritables figures urbaines dans les tissus anciens, portent parfois la mémoire d'évènements historiques, culturels, sociaux,...

Ils sont le symbole de manifestation, d'expression d'un contexte temporel donné.

1.2.5. Les espaces publics comme éléments significatifs du patrimoine urbain

L'espace public représente dans les sociétés humaines, en particulier urbaines l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous, soit qu'ils n'appartiennent à personne, soit qu'ils relèvent du domaine public.

³ Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, Venise 1964.

⁴ Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel 1972.

⁵ Mémoire de Vienne 2005.

« L'espace public est la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics. L'espace public est donc formé par une propriété et par une affectation d'usage». ⁶

1.2.5.1. Les Types des espaces publics

Selon *Philippe Pannerai* « L'espace public comprend l'ensemble des voies : rues et ruelles, boulevards et avenues, parvis et places, promenades et esplanades, quais et ponts mais aussi rivières et canaux, berges et plages. Cet ensemble s'organise en réseau afin de permettre la distribution et la circulation».



Fig5 : Jardin de Luxembourg



fig6 : Place de Saint-Eustache (Paris)



fig7 : Avenue calle Alcala centre de Madrid

1.2.5.2. Le rôle de l'espace public dans la structure urbaine

L'espace public est un facteur essentiel pour la vie urbaine. D'où sa construction est un aspect fondamental dans le développement de la forme urbaine et du modèle de ville.

Il joue un rôle important dans l'organisation spatiale de la ville. Alors, il constitue un lieu de repère dans la ville.

L'espace publique favorise la continuité de la trame urbaine pour mettre en relation les différentes parties de la ville, cet espace irrigue la ville la rend lisible et perméable aux différents types de déplacement, mais plus essentiels encore il constitue un lieu de découverte de rencontre de détente et de convivialité

Cet assemblage entre les éléments bâti et non bâti permet à l'homme d'apprécier le paysage urbain.

Parmi ces formes témoins de notre passé ; les sites historiques, les édifices caractéristiques, les jardins et places.

Alors des éléments identitaires du passé pouvant impulser l'avenir. Néanmoins la crise d'étalement urbain qui caractérise nos villes actuelles nous amène à une nouvelle réflexion de la gestion des villes avec la reconquête des espaces urbains longtemps délaissés (centres anciens)

⁶CHOAY Françoise et MERLIN Pierre, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement.

au profit de nouveaux espaces créés. Cette reconquête permet la revitalisation de ces sites, une véritable manière vivante.

Pour ce faire des actions sont alors menées à différents niveaux avec des projets de requalification ou de renouvellement urbain.

2. Interventions de requalification sur les centres anciens

Le concept d'intervention recouvre un vaste spectre d'actions ayant pour objectif de récupération et de mise en valeur du patrimoine. Pour cela des actions de requalification et de renouvellement sont menées afin de protéger les centres historiques et de les mettre en valeur.

2.1. La requalification urbaine

« Est l'opération par laquelle on redonne de la qualité aux espaces urbains dégradés. Cette opération sera fondée sur l'identification des qualités à valoriser et des ressources nécessaires pour restituer ou pour faire renaître des aptitudes et des qualités disparues qui caractérisent les espaces anciens ou plus contemporains dégradés ».⁷

2.1.1. Les actions de requalification urbaine

○ La restauration

La restauration consiste à remettre en bon état un bâtiment ou un ensemble architectural. Presque toujours il existe des exigences à restaurer à l'identique ; c'est-à-dire non seulement redonner au bâtiment son aspect initial mais également utiliser les matériaux d'origine même pour les parties non apparentes.

○ La réhabilitation urbaine

« Ensembles des procédures visant la remise en bon état d'un patrimoine Architectural et urbain longtemps déconsidéré et ayant récemment fait l'objet d'une revalorisation économique, pratique et/ou esthétique: tissu et architecture à vocation d'habitat, ensembles et bâtiments industriels »⁸.

C'est donc un ensemble de travaux visant à transformer un Local, un immeuble ou un quartier en lui rendant des caractéristiques qui les rendent Satisfaisantes de confort Et d'habitabilité, tout en conservant les caractéristiques majeures des bâtiments.

○ La réorganisation

Elle a pour objectif l'amélioration de la réalité urbaine par des actions superficielles, non radicales, à court ou à moyen termes. Ce type d'intervention ne bouleverse donc pas la

⁷ Éléments d'introduction à l'urbanisme.

⁸ Éléments d'introduction à l'urbanisme.

situation préexistante, ne produit pas de rupture dans le cadre bâti et correspond, par conséquent, aux situations urbaines où il est difficile ou non nécessaire de mener des interventions radicales.

○ **La rénovation**

Cette opération est mise en pratique en France depuis 1950. Elle vise à adapter une entité (secteurs ou îlots) à des nouvelles conditions d'hygiène, de confort, de fonctionnement, de qualité architecturale et urbanistique. Elle consiste à **démolir** (raser) un quartier ou un îlot, et à **reconstruire** (substituer) un autre ensemble d'une conception presque toujours réalisée avec référence au contexte existant.⁹

2. Le renouvellement urbain

Est une notion plus large qui désigne une action de reconstruction de la ville sur la ville à l'échelle d'une commune ou d'une agglomération.

Une opération de renouvellement urbain, c'est une succession d'actions multiples : démolition, construction de nouvelles formes. C'est donc un ensemble de travaux visant à transformer un local, un immeuble ou un quartier en lui rendant des caractéristiques qui les rendent satisfaisantes de confort et d'habitabilité, tout en conservant les caractéristiques majeures des bâtiments.

○ **La réorganisation**

Elle a pour objectif l'amélioration de la réalité urbaine par des actions superficielles, non radicales, à court ou à moyen termes. Ce type d'intervention ne bouleverse donc pas la situation préexistante, ne produit pas de rupture dans le cadre bâti et correspond, par conséquent, aux situations urbaines où il est difficile ou non nécessaire de mener des interventions radicales.

○ **La restructuration urbaine**

La restructuration introduit une nouvelle configuration de l'entité, en la remodelant. C'est l'action d'organiser, remodeler, réaménager, et/ou donner une nouvelle structure. Elle implique de ce fait un changement radical d'un espace urbain assez vaste, aussi bien au niveau de son tracé que de son cadre bâti.

Elle s'applique à des entités qui présentent une déstructuration et un manque d'homogénéité évidents sur les deux niveaux.

⁹Éléments d'introduction à l'urbanisme.

3. Intervention sur les friches urbaines

Les friches urbaines sont des espaces où on peut intervenir pour redonner un dynamisme territorial aux tissus urbains. Elles traduisent souvent des opérations de requalification ou de renouvellement urbain selon le besoin d'usage et de promotion des lieux de mémoire considérés.

3.1. La notion de friche

Il s'agit d'un concept récent. Il est apparu au cours du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, en même temps que le concept d'exode rural ou de désindustrialisation.

3.2. Définition

Une friche est un Espace laissé à l'abandon, temporairement ou définitivement, à la suite de l'arrêt d'une activité agricole, portuaire, industrielle, de service, de transformation, de défense militaire, de stockage, de transport.¹⁰

3.3. Les Fiches Militaires, le cas du contexte d'étude

Les friches militaires concernent tous les lieux ayant vu passer une activité militaire.

3.4. Le processus d'intervention sur une friche militaire

-L'intégration des sites de la friche militaire dans le processus de développement générale de la ville.

-Faire la liaison entre les différentes entités et garantir l'attractivité économique et sociale par la création des espaces de rencontre et d'appropriation territoriale suivant la mixité fonctionnelle. (Outil créatrice d'interaction territoriale).

4. exemple de requalification d'une friche militaire

Le Centre de Recherche du service de Santé des Armées(CRSSA)

4.1. Représentation de site CRSSA

Le CRSSA est implanté, depuis 1989, sur le site de l'ancien hôpital militaire « EMILE PARDE24 ». C'était un centre de recherche de lutte contre les maladies infectieuses, qui

¹⁰ Définition selon l'ADEME

employait environ 200 personnes (militaires et civiles ; cf. annexe). La capacité d'accueil de pensionnaire était d'environ 80 à 100 lits.

Composé de 7 bâtiments (laboratoires de recherche, espaces d'accueil et d'hébergement, bureaux,...), d'un amphithéâtre (construit à l'emplacement de l'ancienne chapelle), d'un restaurant, d'une animalerie (laboratoire d'essai grands animaux) et de divers locaux techniques.

4.2. La situation géographique

Le CRSSA se localise en plein cœur de la ville de La Tronche.

La Commune située dans le département de l'Isère, au sein du canton de Meylan et de la Communauté d'Agglomération Grenoble Alpes Métropole, est géographiquement positionnée entre les contreforts du Mont Rachais et les rives de l'Isère.

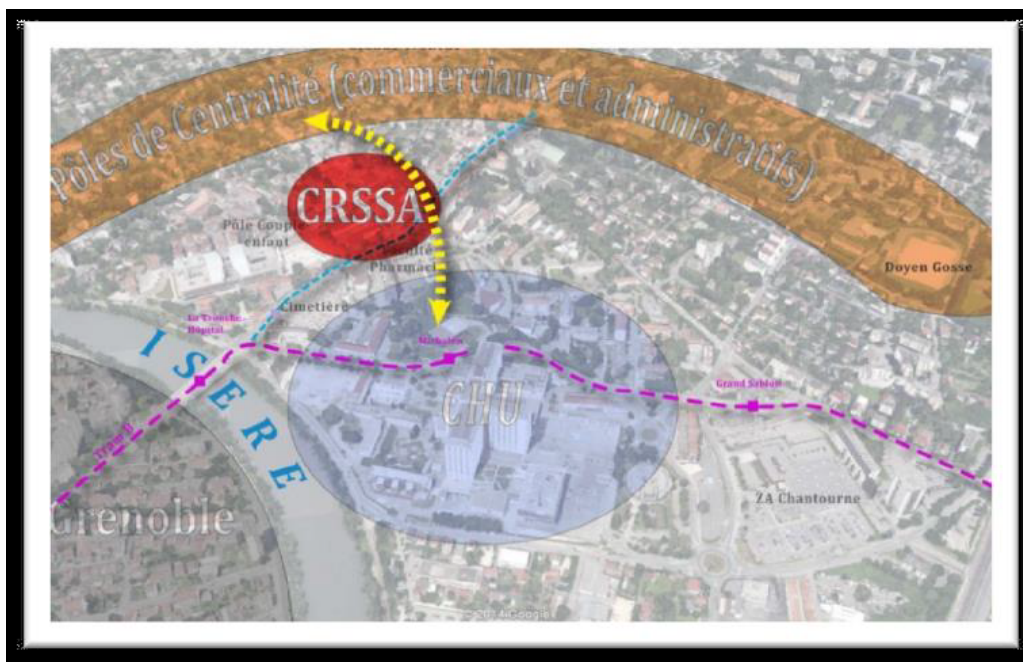


Fig8 : Carte de situation

4.3. Le choix de site de CRSSA

Le site est un élément du paysage et de l'identité de la Commune.

Ce terrain, situé entre les quartiers anciens de La Tronche et ceux plus récents, occupe une position centrale. Plusieurs éléments pour la mémoire du site peuvent être susceptibles d'être intégrés aux futurs projets d'aménagement. La reconversion de ces éléments peut permettre au projet à ne pas faire table rase du passé, mais plutôt à l'articuler avec l'avenir.

4.4. Les démarches d'intervention

-L'intervention sur le site de CRSSA suit une démarche basée sur intervention publique volontaire et la requalification physique et la préservation des éléments patrimoniaux ; développement de l'activité économique et rechercher la cohésion social.

- le renouvellement urbain à travers la mixité spatiale et fonctionnelle.

Plan d'actions

- Préservation du bâtiment principal compte tenue et de sa valeur de mémoire.
- Création d'une commission de suivi coprésidée par la Ville.

Rétablissement des continuités urbaines qui avaient été perturbées par les murs d'enceintes de la caserne.

Transformation de la place d'arme en parc urbain.

- Conforter et / ou compléter les activités du centre-ville.

- La création de 850 logements (dont 35% sociaux) accompagnés par la création des centres commerciaux, d'un hôtel, de Bureau et d'une école primaire.

-Promouvoir les projets d'investissement destinés à permettre la création d'emplois (activité économiques et touristiques).



Fig9 : plan d'aménagement

- Réhabiliter les logements militaires en logement étudiant.
- Requalifier et réutiliser les sites militaires libérés.
- Réaliser une nouvelle liaison ferroviaire entre les entités de la commune.
- Réalisation d'un projet d'hôtellerie et de restauration.

Conclusion

Le patrimoine possède des catégories différents qui représentent une richesse tout particulier qui contribue très largement au patrimoine mondial et sa diversité et dans permet de mieux comprendre notre monde d'aujourd'hui et préparer celui de demain.

L'analyse de cet exemple dans leur expérience menées dans la sauvegarde, la conservation, la revitalisation et la mise en valeur de leur friche militaire nous a permis d'appréhender les différentes méthodes et actions à entreprendre dans notre plan d'action afin de garantir une conservation intégrée de notre site historique.

Approche contextuelle

« Une seule idée peut sceller positivement ou au contraire bloquer le destin d'une ville, l'apport d'un bon urbaniste est capital car les mauvaises décisions urbaines sont irréparables pour très longtemps »².

²Christian de Portzamparc, dans un dialogue avec Gilles de Robien, le ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

1. Le choix de site

Dellys est une ville riche par sa diversité urbaine et architecturale, elle a une position stratégique à proximité des grandes villes avec son apport historique et ses potentialités naturelles, touristiques et climatiques.

En vue de son adoption comme secteur sauvegardé en 2007 son centre historique recèle divers valeurs patrimoniales, et pour ces raisons qu'on a choisis Dellys comme un site d'intervention.

2. Présentation de la ville

Dellys est une ville côtière sur le littoral nord algérien située à une soixantaine (60) de km à l'est de la wilaya de BOUMERDES, à 49km par rapport à Tizi-Ouzou et à 105 km à l'est de la capitale Alger

La ville dépend de la wilaya de Boumerdès. Avec comme caractéristiques géographiques de 1,69° et 1,89° longitude Est et 40°9' et 41°3° latitude Nord.



Fig10 : carte de situation de la ville/Source : URTO.

2.1. Les limites

Dellys occupe le statut de chef-lieu de Daïra selon le dernier découpage administratif de 1984. Elle occupe le statut de chef-lieu de Daïra qui compte les trois communes suivantes : Dellys ; Afir ; Benchoud

La commune de Dellys est délimitée : au Nord par la mer Méditerranéenne ; au Sud par la commune de Benchoud ; à l'Ouest par la commune de Sidi Daoud.

2.2. Accessibilité

Dellys est accessible par :

-la RN 24 qui la relie avec Bejaia de l'Est et Alger de l'Ouest.

-La RN 25 qui est un axe important longeant l'oued Sèbaou et permet la liaison de la RN 24 Nord à la RN12 au Sud (Azazga – Alger), elle relie donc Dellys avec Tizi Ouzou et Bouira du côté Ouest.

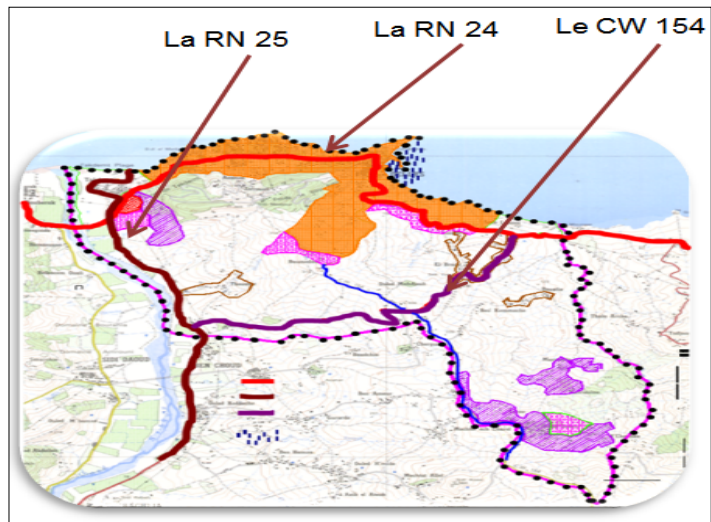


Fig12 : Carte de réseau routier/Source URTO.

-Le chemin de wilaya 154 qui la à Taouarga en passant par Azrou, et relie à l'arrière du pays.

-Une voie maritime à travers le port de commerce et de pêche.

3. Les données physiques

3.1. Le relief

Le relief de la commune de Dellys est mouvementé et coupé de collines dans la partie Sud-est. Il revêt un aspect semi- montagneux. Au Sud l'altitude atteint 550m à 600m et à l'Est 744m.

A l'Est de la commune, les versants de la crête descendent vers l'Oued Oubay, tandis qu'à l'Ouest les collines s'effacent progressivement jusqu'à la vallée de l'Oued Sèbaou.

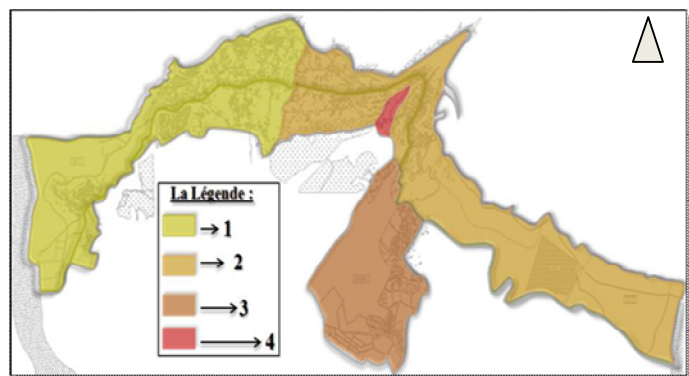


Fig13 : carte morphologique /Source : URTO.

3.2. Les aléas naturels Zone de glissement

Se localise dans la partie nord-est de l'agglomération ; elle impose le respect de la réglementation en vigueur pour ce type de zone.

Zone instable

Celle –ci se localise à l’est de la ZHUN.

Zone inondable

Il s’agit des zones limitrophes des berges de l’oued Sèbaou et l’oued Oubay ainsi que les autres cours d’eau ; toute construction qui doit être érigée dans ces zones subordonnée à l’accord préalable des services de l’hydraulique.

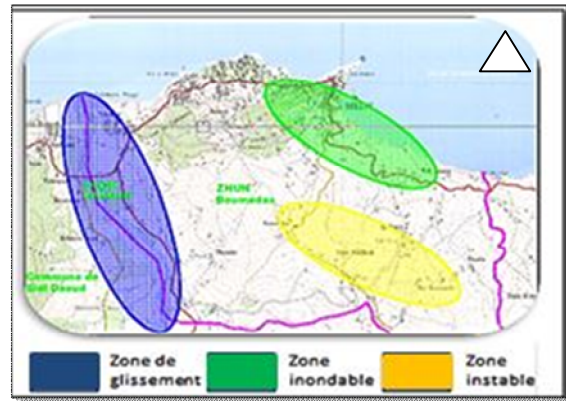


Fig14 : la carte géotechnique/Source : URTO.

3.3. Le risque sismique

Le littoral de la wilaya de BOUMERDES en bordure du bassin méditerranéen est susceptible d’être le théâtre d’un tremblement éventuel, car la région est classée en zone III (forte sismicité) d’après le RPA (Règles Parasismiques Algériennes).

Le séisme de Mai 2003 a occasionné beaucoup de dégâts à Dellys autant sur le plan humain que sur les bâtisses.

Cela qui a engendré des dégradations presque totales de son patrimoine bâti.

3.4. Les réseaux hydrauliques

Dellys compte un nombre important de cours d’eaux et d’oued tels que : Oued Sèbaou et l’oued Oubay. La structure géologique de la région crée des conditions de formation de nappes souterraines qui donnent naissance à des sources.



Fig15 : Oued Oubey /Source : auteurs.

3.5. Le paysage naturel

La mer et la présence d’une bande littorale avec des plages a aménagé tel que : plage de Takdempt les Salines Sidi el Medjni et les forêts.

L’ensemble des éléments naturels : mer, forêts, relief... constituent un ensemble agréable a même de porter le développement de l’économie de la ville.



Fig16 : Vue sur mer/Source : Google image.

4. Les données climatiques

4.1. Le climat

La région de Dellys est caractérisée par un climat méditerranéen avec une période froide et humide allant de Novembre à Mai et une période chaude et sèche s'étendant sur les mois de Juin à Septembre.

4.2. La température

Les données enregistrées par la station de Tizi-Ouzou montrent que la région de DELLYS est caractérisée par une température moyenne annuelle de l'ordre de 17° c. Le mois le plus froid est Janvier avec 10° 25 et le plus chaud est Août pendant lequel la température atteint 26° 74.

4.3. La pluviométrie

Les précipitations sont généralement insuffisantes et irrégulières le long de l'année offrant un hiver froid et un été relativement chaud. La moyenne de précipitation qui tombe sur la région étudiée est en général supérieure à 700 mm/an.

4.4. L'humidité

La ville de DELLYS est une région humide en hiver et son humidité atteint 98% tandis qu'en été elle descend à 57%.

4.5. L'ensoleillement

La ville de DELLYS est exposée au soleil, surtout la basse Casbah (vu sa situation vers l'Est et sa déclivité de 15% à 25%).

5. Lecture historique de la ville

« L'évolution et la croissance de la ville de DELLYS à travers l'histoire nous permettrons de comprendre L'impact de l'environnement sur l'établissement humain dans la région et de nous informer les principes d'implantation de la ville. »

5.1. La période préhistorique (35000-3000 ans av J-C)

La région de Dellys fut occupée par des hommes depuis la nuit des temps. Il existe des vestiges préhistoriques qui le montrent, comme une station préhistorique néolithique puisque en 1900, on assiste à la découverte d'objets préhistoriques, (atelier de pierres taillées, de lances, javelots, situés à Tagdempt à 7km de DELLYS.



Fig17 : Pièces en silex trouvées aux alentours de Dellys dans la recherche archéologique commencée en 1892 par Lacour et Turcat. Bibliothèque Nationale De France. Source : PPSMVSS

5.2. La venue des phéniciens: 12 au 13eme siècle av J-C

Les phéniciens sont signalés sur le littoral africain dès le 12eme siècle av J-C. une stèle se dresse sur la pointe de DELLYS(trouvée en 1912). Deux tombeaux et aussi une stèle carthaginoise sont alors les témoins de de cet époque. L'établissement humaine est située en amont des sources d'eaux sur le versant Sud-est , a l'abri des vents dominants.

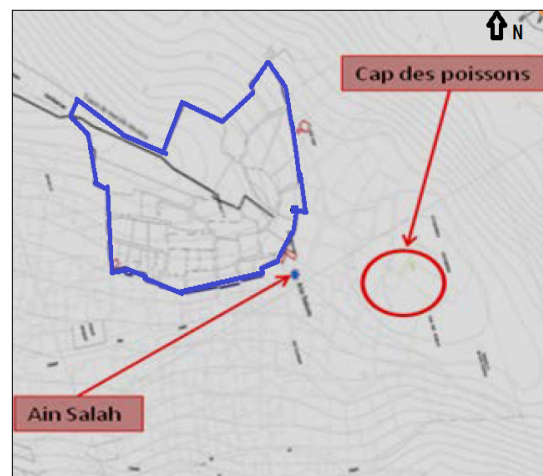


Fig18: Carte d'établissement originel

5.3. La domination romaine 146 av J-C - 415 AP J-C

RUSSECURUS fut le nom que les romains attribuèrent a leur ville établie en l'an 42, celle-ci est établie selon les caractéristiques d'une vile antique romaine. elle se develope en intramuros derière des murailles, en tracées orthogonales avec deux axes majeurs : le cadro et le documanus. s. Cela se vérifié dans la partie de la Casbah jusqu'à la Mosquée El Islah.

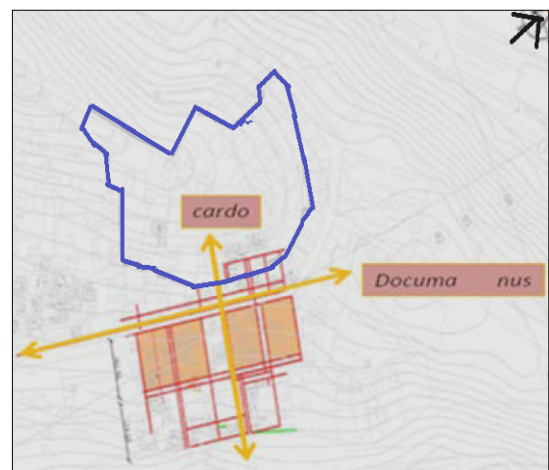


Fig19 : Carte de l'établissement antique régulier (ROMAIN)

Extension de la ville romaine

La première extension de la ville romaine a pris une nouvelle orientation Sud-est. Celle-ci serait la première partie à recevoir de l'équipement selon le document parcellaire de 1845 attestant de l'existence de vestiges d'une basilique sous l'ex-hôpital militaire, dans les jardins du génie.



Fig20 : Carte de la 1ere extension de l'établissement régulier

La deuxième extension vers le Nord-ouest dans le même ordre d'orthogonalité, caractérisé par un tissu spécialisé dans ses tracés assez variée en dimensions et orientation. Exposé aux vents dominants favorisant ainsi l'implantation des bâts spéciale (Thermes, temples....).



Fig21 : Les murailles/Source : Google image.

5.4. Le passage des vandales et des byzantins (415-642)

Ces périodes sont marquées par la guerre et les pillages ne laissèrent que les marques de destruction. A Dellys, les traces sont réduites à des bronzes de l'époque de Constantin et de ses successeurs, et des tracés de restaurations assez maladroites des constructions.

5.5. Moyen Âge (Ve siècle au XVe siècle)

Dans cette période, la ville de Dellys a été marquée par la réappropriation des tissus antiques et leur transformation, et cela grâce aux influences portées par l'arrivée de l'islam, le retour des andalous et leurs apports sur les disciplines d'urbanisme, d'architecture, et sur le savoir-faire artisanal.

La ville a connu un essor économique et agricole sans égal par l'arrivée des Turcs ceci a entraîné une remarquable évolution urbanistique par la

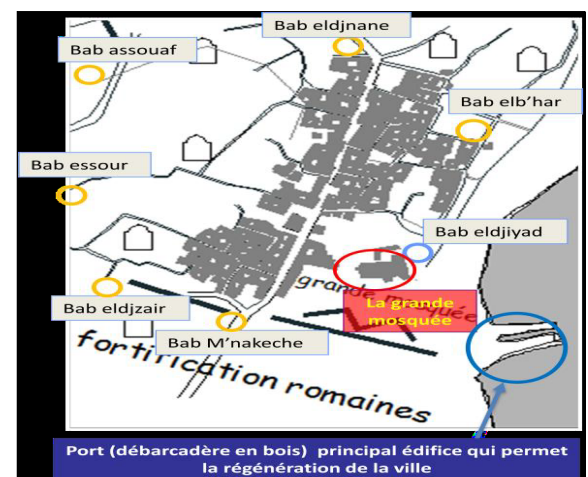


Fig22 : la période turc

densification de bâti existant et l'introduction de nouvelles techniques.

Ces influences sont responsables en grandes partie de la forme actuelle du bâti ancien traditionnel de la Casbah, qui présente aujourd'hui un site patrimoniale le plus significatif de DELLYS, comme un lieu de référence d'identité locale.

5.6. L'époque coloniale

Pendant la colonisation, Dellys possède la position du centre administratif et militaire le plus important près d'Alger. La ville alors édifiée selon les règles d'établissement coloniale, par l'alignement, hiérarchisation des voix, des places et l'ordonnancement de l'ensemble des figures urbaines

Cette période se caractérisé par trois périodes qui sont :

La 1^{er} période (1844-1855) : occupation centrale

Durant cette période la ville a connu d'important travaux d'urbanisme tels que :

-la restauration partielle du parcours correspondant à la RN24 avec la démolition de quelques bâtisses de la casbah pour élargir la rue.

-Constructions des logements et des services administratifs.

-construction de l'hôpital militaire, des locaux de stockage(en démolant une partie de la ville) et la construction de l'hôtel beau rivage.

-La grande mosquée fut rasée pour accueillir le campement militaire puis à sa place s'éleva l'hôpital militaire (lieu stratégique entre la mer et proche de la ville arabe).

-Projet de lotissement européen établi en 1845 consiste en un dédoublement de la ville du côté sud et la création du quartier de la marine au-delà de l'enceinte antiques médiévale.

-la construction du port en 1850.

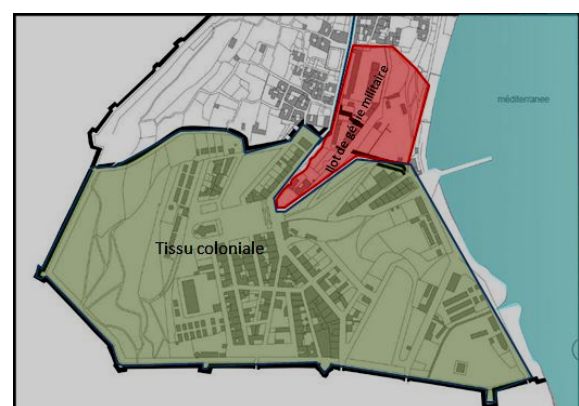


Fig23 : carte de l'extension coloniale/Source : auteur.

La 2^{ème} période (1855-1922)

La deuxième opération effectuée est l'extension ou le dédoublement de la ville vers le sud suivant la limite de la casbah et qui correspond à l'ancien rempart.

Ce dédoublement du centre historique va d'abord commencer par la création d'un nouveau rempart sur les tracés de l'ancien rempart romain percé par 7 portes.

Ensuite vient s'inscrire dedans un nouveau noyau ou le tracé des parcelles régulier au contraire du tracé organique de la Casbah, ce dernier est caractérisé par:

- La continuation de la RN24 comme le parcours centralisant.
- La création d'un parcours centralisant au niveau de la ville européenne.

La 3^{ème} période (1922-1962)

Caractérisée essentiellement par:

- Elargissement du port et construction de la jetée.
- création de la voie ferroviaire.



Fig24 : Vue sur la jetée. Source : Google image.

5.7. Après 1962

Cette période est caractérisée par un énorme exode rural, tous les centres urbains deviennent alors des lieux privilégiés notamment les quartiers européens.

Cet exode a engendré une insuffisance de l'espace urbain existant et par conséquent l'étalement de la ville. Elle s'étend par bond à l'extérieur des murailles du côté ouest (les jardins) ; extension dont les prémisses étaient déjà visible à la fin de l'époque française ; la 1^{er} extension se fait le long de la RN 24 en allant vers Alger, jusqu'à conurbation avec l'agglomération de Takdempt.

La 2^{ème} extension s'est faite du côté sud suivant le CW N° 154 en allant vers Taourga ; ces deux dédoublements sont caractérisés par deux types de tissu :

La première extension est aujourd'hui soumise à la pression urbanistique, dominée essentiellement par des équipements publics et des bâtiments à usage d'habitation (logements collectifs et maisons individuelles), cette zone présente un tissu en cours de consolidation. La deuxième extension est caractérisée par un tissu planifié en lotissement, constitué de bâtiments non agrégés, majoritairement à usage d'habitations, avec un faible indice de couverture de terrains, n'offrant pas les commodités d'un quartier ; ne favorisant pas la convivialité ; à l'image des nouvelles villes créées un peu partout au niveau national.

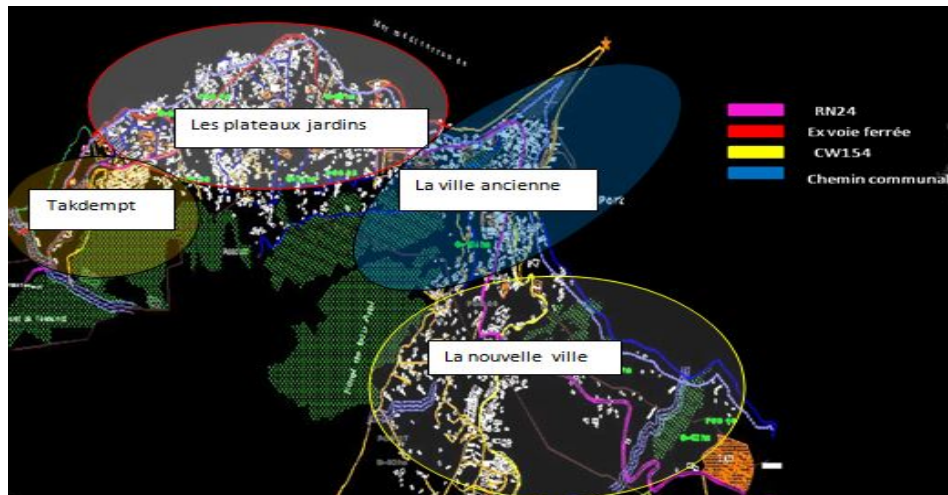


Fig25 : carte de synthèse /Source : auteurs.

Synthèse

La ville de Dellys a connu de multiples interventions à travers le temps. Chacune d'elle a essayé d'imposer son savoir-faire sur le plan social et culturel, ce qui permet la présence de plusieurs vestiges patrimoniaux qui sont celle de la casbah, la mosquée EL ISLAH, l'hôtel de la ville et l'hôtel militaire

6. Lecture systémique

Cette lecture concerne l'espace intérieur de périmètre urbaine et ses limites afin de saisir et comprendre les tissus, les formes ; les structures, les tracés, l'architecture de la ville dans sa globalité à travers de l'analyse de de 4 systèmes (viaire, parcellaire ; bâti, non bâti).

6.1. Le système viaire

Les routes nationales : la commune de Dellys est traversée par une partie du réseau national qui répond aux exigences techniques dont :

La RN 24 : Elle représente l'axe le plus important au niveau du littoral, elle relie Alger, Boumerdès, Tigzirt et Béjaia. Elle est caractérisée par un niveau de trafic très dense, qui présente des encombrements surtout à l'intérieur de la commune et des dégradations de la chaussée dans plusieurs endroits qui nécessitent un renforcement.



Fig26 : carte de réseaux routiers /Source : URTO.

La RN 25 : C'est un axe important. Il longe l'oued «Sèbaou» et permet la liaison de la RN 24 Nord à la RN 12 au Sud (Azazga – Alger).

La RN 25A : l'axe relie la RN 25 (Benchoud) à la RN 24 (Kimia)

Les chemins de Wilaya : CW154 reliant Dellys à Taouarga en passant par Azrou.

Les voies reliant les localités aux grandes routes : Il existe :

- La route qui relie la CW 154 à la RN 71
- La route qui relie Dellys à Assouaf revêtue sur 6 Km, L'état dégradé de leurs chaussées, ne facilite pas la liaison avec le chef-lieu.

Le port : Le port de commerce et de pêche qui lui permet une relation par voie maritime. Positionné entre la Mitidja orientale et le haut de la Kabylie le port de Dellys est le seul qui soit protégé au Nord-Ouest par le cap venant d'un prolongement rocheux formant Sidi Abdelkader sur 200 Km de côte délimité par Alger et Bejaïa.

6.2. Les nœuds

Les différentes parties de cette ville seront articulées par 3 nœuds principaux qu'il y a lieu d'aménager et d'organiser afin de réussir à créer une structure urbaine harmonieuse.

Nœud n°1, entrée Ouest : il s'agit de la principale entrée à la ville en venant d'Alger et de Tizi-Ouzou. Situé au croisement des 2 axes les plus importants de la commune : RN24 et RN25, ce carrefour doit être aménagé de telle sorte à marquer l'entrée de l'agglomération Chef-lieu.

Nœud n°2, entrée Est: il marque l'entrée à la ville du côté Est en venant de Tizirt. L'aménagement de ce nœud est d'autant plus important, qu'il aura également pour rôle d'intégrer la nouvelle zone d'urbanisation (située au Sud Est), au reste de l'agglomération.

Nœud n°3, coté ZHUN, l'aménagement de ce nœud a pour but de marquer l'entrée de la ville à cet endroit et d'améliorer la liaison de l'ACL avec Azrou (arrière-pays).

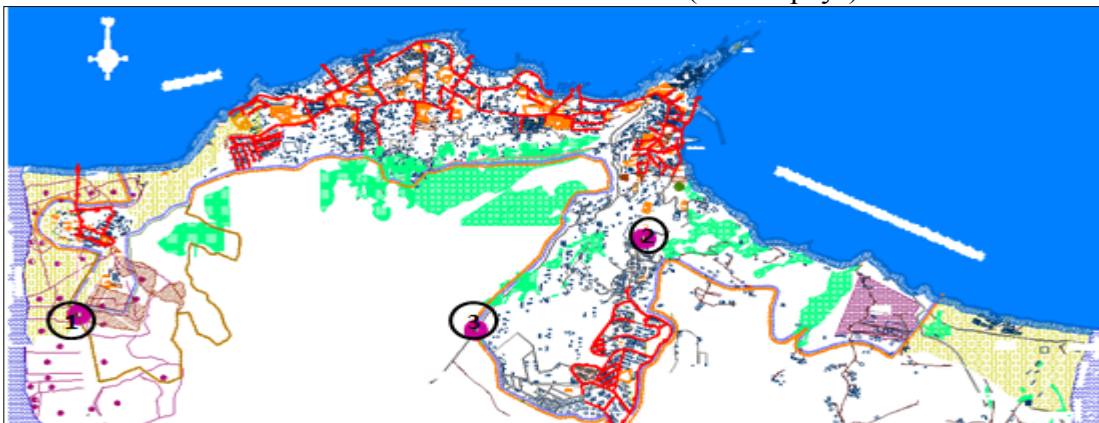


Fig27 : Carte des nœuds/Source : auteurs.

6.3. Les places et jardins

Les placettes et les jardins à Dellys sont généralement fréquentés par les familles et les personnes passagères qui admirent la mer.

La place de la mairie

Elle se trouve en face de la mairie comme un espace de rencontre et de regroupement au centre de la ville, elle offre des belles vues panoramiques vers la mer.



Fig28 : Place de la mairie/Source : auteurs.

La place de l'ex hôpital militaire

Elle donne le sentiment de barrière par rapport à la mer, nous proposons de la réintégrer dans notre projet d'une façon harmonieuse pour garder la relation directe avec le potentiel naturel de la ville (la mer).

Cette place aussi donne directement sur mer, elle se trouve en face de stationnement des bus,



Fig29 : Place de l'ex hôpital militaire/Source : auteurs.



Fig30 : Place public Source : auteur

Le jardin de la ville

Elle se trouve au centre de la ville, elle n'est pas bien entretenue.

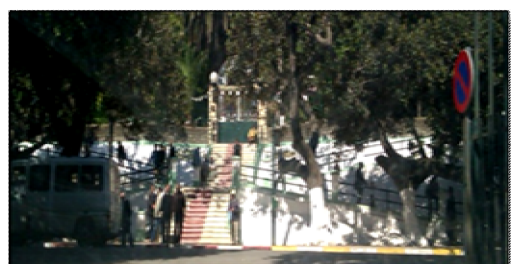


Fig31 : Le jardin public/Source : auteur.

7. Les entités composant la ville

Notre aire d'étude s'étend sur un territoire important se composant d'entités diversifiées, des secteurs sont alors identiques selon leurs tissus, et les caractéristiques de leur cadre bâti. D'où nous avons La casbah proprement dite avec son port, les extensions urbaines de l'époque coloniale et l'après indépendance, le foret située en amont de la ville, la large bonde aquatique, et enfin les falaises et cimetières.

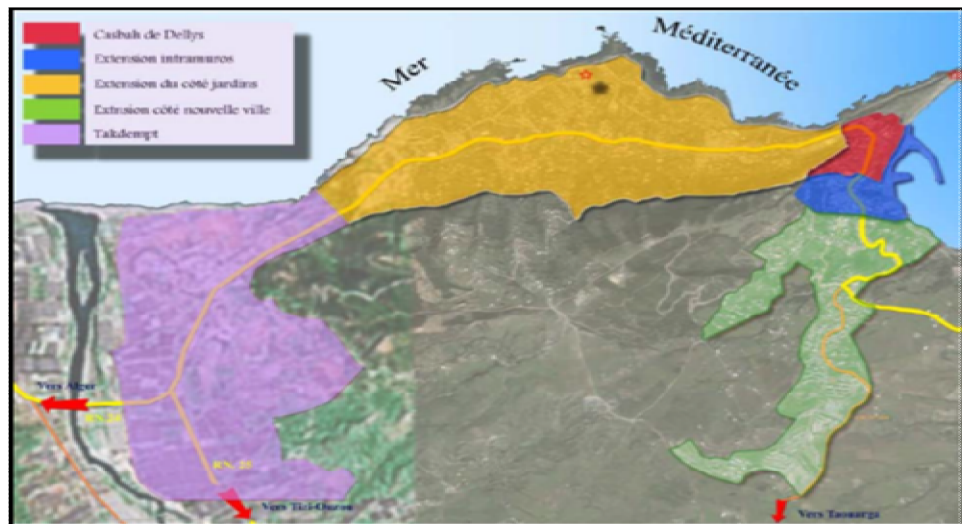


Fig32 : carte des entités/Source : URTO

7.1. Le tissu traditionnel (la casbah de DELLYS)

il se présente sous forme d'un ensemble cohérent avec de haute qualité environnementale et paysagère composé d'un maillage organique correspondant au noyau historique (basse et haute casbah) orientée à l'ouest vers la mer offrant une vue panoramique. C'est l'espace urbain le plus ancien, le plus significatif sur le plan culturel et historique, il présente un atout culturel et touristique évident. La casbah constitue le noyau urbain le plus ancien de la ville de Dellys. Le tracé structurant la

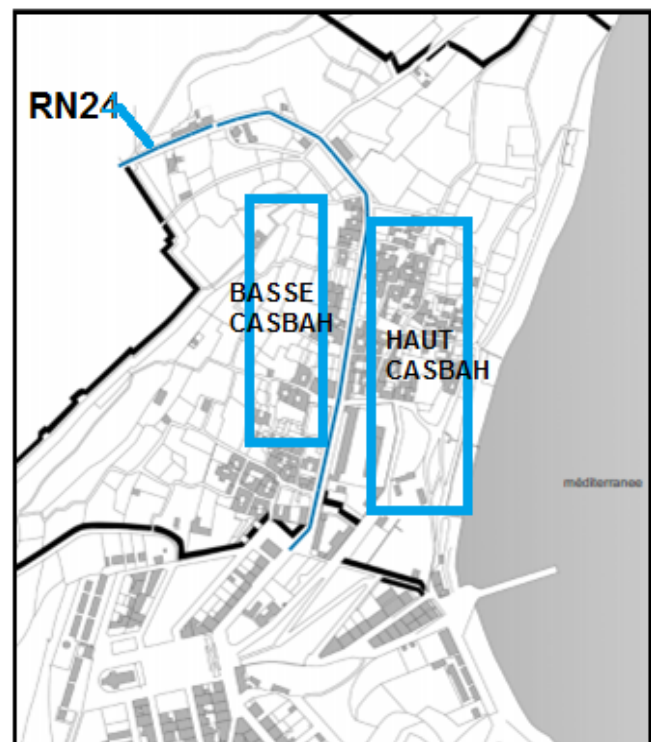


Fig34 : carte de la casbah/Source : rapport de PDAU.

casbah correspond à la « Grande rue arabe » orientée selon un axe Nord-Sud. Cette voie, sur laquelle se trouve la Grande Mosquée, délimite par ailleurs les deux parties de la casbah : la partie haute d'une part, et la partie basse d'autre part,

La Casbah dispose d'un système de voirie hiérarchisée ou l'espace urbain s'articule par la succession de ces dernières à différentes échelles, elles sont composée d'une voie principale, de voies secondaires (axes de la ville romaines), et des impasses. Les ruelles enchevauchées, et sinueuses, généralement piétonnes, dimensionnés pour l'homme, revêtues à l'origine par des pierres, mais se trouve en mauvais état.

L'ensemble des voix sont structurées de telle façon à offrir une vue sur la mer et une ventilation et aération du tissu par les vents(les percées) dominante venus du Nord.

.1.1. Le système parcellaire

Le système parcellaire de la casbah est caractérisé par sa forme organique et irrégulière des ilots et la différence de taille de ces ilots, sont divisés en plusieurs unités (parcelles). La forme des parcelles n'est pas régulière.



fig35 : système parcellaire de la casbah



fig36 : exemple de subdivision d'un ilot



fig37 : exemple d'une parcelle

7.1.2. Le système bâtis

Le système bâti de la Casbah se compose aujourd'hui de plusieurs typologies a différentes usages (religieux; commerciale; résidentielle; service, et artisanal).

Il compte 324 bâtisses à usage d'habitation ou logement plus commerce, dont 125 sont de type traditionnel, 72 de la période française et 137 contemporaines.



Fig38 : Vue sur la casbah/Source : auteur

Le bâti se caractérise par une implantation en gradin dans l'intégration au site avec des percées sur la mer et de façades pignons sur l'extérieur pour des raisons sociales (architecture introvertie).

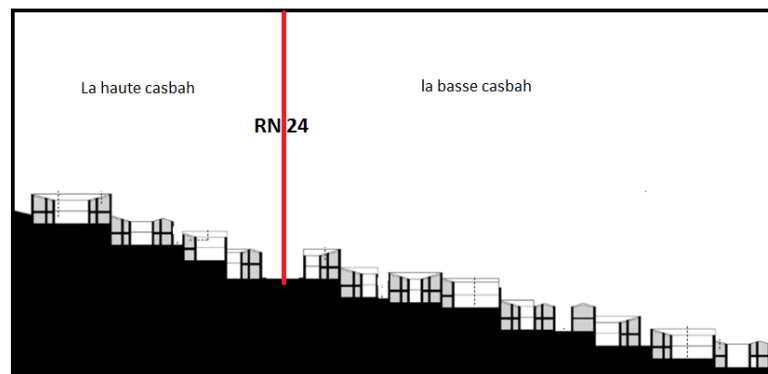


Fig39 : Coupe d'implantation de la casbah/Source : PPSMVSS.

7.1.3. Etat du bâti

D'après le PDAU Sur les 324 unités bâties à usage d'habitation que compte la Casbah, 145 sont inoccupées et 9 sont en cours de construction, ce qui fait que l'ensemble de ses habitants se concentrent dans seulement 180 bâtisses. La grande partie du bâti occupé est de type contemporain, l'occupation du vieux bâti représente une proportion insignifiante.

Synthèse partielle de lecture

Cette lecture nous a permis de ressortir les différentes potentialités et carences de cette entité historique qu'on va les prendre en considération lors de notre proposition. On peut les synthétiser comme suit :

Potentialités

- Une architecture traditionnelle typologique qui constitue un patrimoine à préserver, de ce fait sa classification comme secteur sauvegardé et mise en valeur d'un PPRMVSS
- Présence des éléments patrimoniaux comme mémoire de lieu et référence identitaire
- Potentiel paysagère avec une belle vue sur mer.

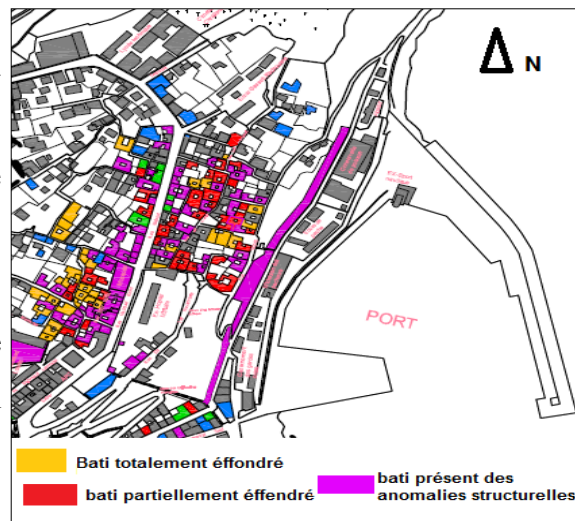


Fig40 : carte d'état de bâti./Source : auteur.

- Position stratégique pour la casbah, donnant vers la mer, et reliant la ville.
- Présence de la friche militaire comme opportunité foncière

Carences

- Subsistance de l'activité artisanale
- La rupture du tissu avec les autres entités qui l'entourent.
- La dégradation très avancée du bâti, ou certains sont totalement effondrés, ou partiellement.
- L'abandon de la plupart des maisons.
- Les rues sont en états de dégradation.
- L'effondrement de certaines parties du mur enceinte qui entoure la casbah.
- Aucune prise en charge des friches engendrées par l'effondrement des maisons.
- Rupture avec la basse et la haute casbah (RN24) aussi qu'avec les autres entités.

2. Le tissu colonial

La ville coloniale fait partie de l'extension intra-muros, d'une superficie de 19.65 ha. Limitée par la casbah au nord et oued Tiza au sud.

Présentant un maillage orthogonal, la ville coloniale correspond à une période de stabilisation à la présence française. Le tissu comprend quatre quartiers. Tels que le quartier de l'hôpital militaire, Le quartier européen Le quartier de la caserne militaire.

7.2.1.. Le système viaire

Le réseau de voirie dans le quartier européen est en damier, les voies sont rectilignes sur toute la longueur des îlots. Ce réseau a été étudié de façon à s'adapter à la topographie d'un territoire.

Le quartier connaît un grand flux de circulation, vu qu'il est un lieu de transit entre la casbah et la périphérie sud et sud-est avec le manque de parking et l'étroitesse des rues causent les encombrements.

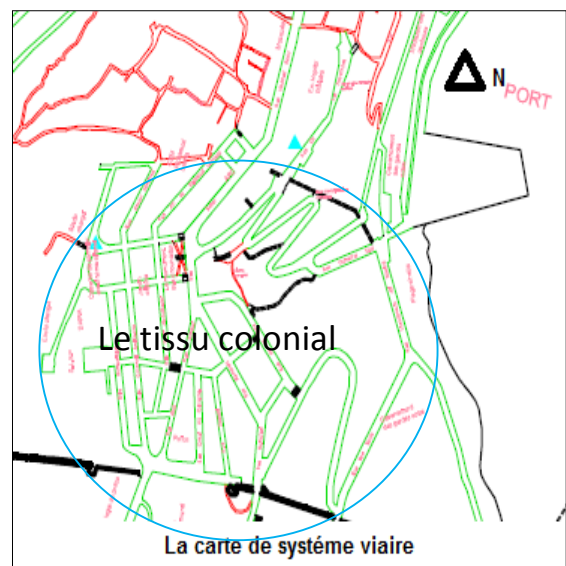


Fig41 : carte de système viaire /Source : rapport de PDAU.

La RN24 comme axe historique structurant.

7.2.2. Etat du bâti

La dégradation du cadre bâti constitue, l'un des problèmes majeurs de la ville, elle est due à plusieurs facteurs d'ordre naturels et humains.

-la ville coloniale a pour vocation résidentielle et la plupart de rez-de-chaussée est réservé pour des petits commerces.

7.2.3. Le parcellaire

Les ilots sont de formes géométriques simples ou de composition de formes. L'ilot est subdivisé en plusieurs parcelles.

-Les parcelles sont conçues à l'avance, et ne pas le fruit de subdivisions, comme cela est le cas pour les parcelles de la casbah.

On remarque que le découpage de la ville coloniale est en formes géométriques régulières sauf dans la partie où la topographie ne le permet pas donc là ils suivent les courbes de niveaux.

7.2.3. Effet sur l'architecture

La maison dispose une façade principale et façade postérieure. Les façades sont plus riches que celles du tissu traditionnel, vue l'extraversion de la maison, elle est organisée selon l'axe symétrique de la porte d'entrée, se manifeste par des grandes ouvertures, des balcons avec garde-corps métallique de style déco ou parapet préfabriqués en béton armé de type électrique.



Fig42 : Maison individuelle d'un style coloniale
Source : auteur.

Présence d'éléments architectoniques du style coloniale néoclassique (hôtel de ville et l'art nouveau)

D'après cette analyse on peut dire que la ville coloniale se caractérise par :

- la fonctionnalité de certains équipements de l'époque coloniale, tel que l'APC, la mosquée EL Islah..
- La présence et la diversité d'équipement, et de service administratif, sanitaire, et sportif.
- Présence des places et jardins. (place de l'ex hopitale militaire).

- Présence d'un potentiel patrimoniale tel que l'hotele beau rivage, l'hotèle de ville le port, et les différentes constructions sur l'axe structurant RN24.
- Un état dégradé pour certains équipements historiques tels que : l'hôtel beau rivage.
- Mauvais état pour les habitations ,la plupart sont partiellement éffondrés.
- présence d'espaces publics mais dans un état de dégradation observé.

7.3. Le tissu extra-muros

7.3.1.Le plateau des jardins

Le plateau des jardins à Dellys, occupant l'Ouest de la ville, constitue dans les années passés l'espace ou les habitants de la Casbah (chaque famille dans son lopin de terre) .

Il est caractérisé par :

- Un caractère semi urbainisé.
- des voies dans une structure irrégulière, linéaire sans aucune forme et hiérarchie, elles vont sur de longues distances sans permettre un changement de direction ni connexion entre elle par fois, elles desservent les différents groupes d'habitations par des impasses.
- Des constructions se greffent à la RN24 sans structure organisée.
- Ponctuée par des nœuds matérialisés par la concentration des équipements tels que le CEM,l'hopitale,polyclinique et lycée.
- La plupart de ces bâtiments sont de gabarie différents, ils sont généralement à usage d'habitation(maison individuelle, habitat collectif, lotissements, chalet et cité de recasement) ou bien des équipements publics (hôpital, polyclinique, stade....etc) d'une architecture pauvre.

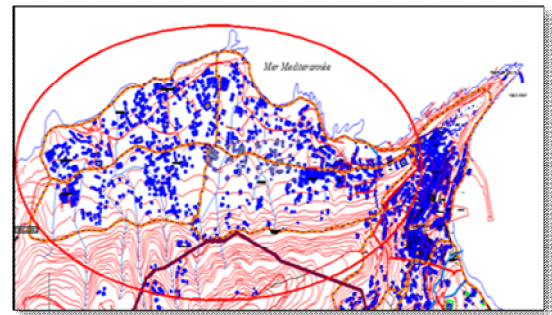


Fig43: carte de situation de plateau des jardins

Source : URTO.



Fig44 :L'habitat collectif /Source : auteurs

Production d'un cadre bâti électrique sans référence dans le style architectural contemporain n'est pas concluant(absence de référence, facade impersonnelle).

Un dysfonctionnement structurels, formels, et spatiaux, endogènes et exogènes sont constatés.

7.3.2. La nouvelle ville (ZHUN de DELLYS).

Cette zone correspond à l'extension extramuros, après l'indépendance . C'est un tissu en cours consolidation dominé essentiellement par des bâtiment à usage d'habitation (logements collectifs et maisons individuelles).



Fig45 La nouvelle ville/Source : auteurs.



Fig46 : La nouvelle ville/Source : auteurs.

Une production quantitative destinée a résoudre le problème majeur d'exode rural.

La vocation de ce tissu est résidentiel, constitué principalement par des logements , la plupart dans un état satisfaisant , avec un déficit en équipement.

A ce titre l'état de bâti est bon pour les logements d'habitation, les équipements présentent des carences, les vois sont dimensionnées par rapport aux besoins.

7.3.3. L'agglomération de Takdempt

Elle marque l'entrée Ouest de la ville avec des constructions illicites occupe une superficie de 21.59 Ha, et regroupe de l'habitat collectif, individuel et des équipements d'accompagnement (salle de soins, agence PTT, école primaire, Garde communale, Station de service, Mosquée, ANNEXE PTT, Siège de la Subdivision Agricole).

L'analyse de différentes entités de la ville de DELLYS nous a permis dégager quelques potentialités et quelques carences concernant notre site.

Ces dernières seront la base sur laquelle nous appuierons pour arriver à avoir une proposition urbaine d'articulation, qui répond aux carences et manque relevés.

Les potentialités

- La présence d'un patrimoine immatériel et matériel d'une valeur historique importante.
- Les valeurs paysagères : concerne la situation stratégique (partie de bassin méditerranéen), le climat exceptionnel, la présence du végétal (les forêts et le cimetière de la falaise) et les vues panoramiques.
- La présence des sources d'eau facile à exploités (oued Sèbaou et oued Obey et les fontaines).

-La ville à un caractère économique obtenue par la voie maritime, le port, l'activité de pêche, l'artisanat, l'agriculture et la présence d'une grande bande sur littoral (les ZET).

La ville est à vocation culturelle et touristique

-DELLYS une ville des artistes, de pêche.

Les carences

-Dégradation du patrimoine matériel, et perte de la consistance du bâti traditionnelle et de l'activité artisanale

-Le mauvais état de la structure viaire de la ville et manque d'espace public (place, jardin..).

- Manque de la politique de développement touristique de la ville.

-le climat d'insécurité dans la ville engendré l'implantation des structure militaire devenue un obstacle majeur pour son développement surtout au niveau du port (la présence de la caserne qui indique la rupture de la ville avec son port).

-Le manque d'équipement d'accompagnement, culturelles, de détente, et de loisir

Manque de de prise en charge du patrimoine (équipement de formation, de mise en scène de vulgarisation et de sensibilisation

Les extensions de la ville après 1962 sont d'ordre quantitatif (10 fois la taille du centre historique) ont engendré des ruptures : spatiales, fonctionnelles, structurelles, morphologique, et paysagères avec le centre ancien traditionnel d'ordre qualitatif. Pour renouer avec les concepts d'une viabilité et convivialité de la ville, des requalifications s'imposent notamment sur les lieux en friche appropriés .ces opérations pouvant être constitué de plusieurs interventions de réhabilitation, restauration, reconversion, pour une reconquête de lieu.

Celle-ci seront une alternative pour :

-promouvoir le centre et le savoir-faire local

-Préserver les ressources patrimoniales (matériels et immatérielles et naturels)

-donner un élan de dynamisme à la ville à travers ces attributs.

-Favoriser l'émergence des espaces publics sur toutes les formes : places, jardins

Circonscrire les nouvelles interventions dans un ensemble cohérent avec l'existant.

-Favoriser la relation avec la mer : visuelle (percées), fonctionnelle avec les accès et aménagement de relief en cascade.

-Prévoir des structures et équipements à même de répondre a la vocation touristique de la ville.

8. Commentaires sur la Lecture des instruments d'urbanisme

Avant de déterminer les recommandations, on a fait une lecture pour les orientations des instruments d'urbanisme (PUD ; PDAU ; POS) sur la ville de DELLYS.

Tous les instruments sont insistés sur les besoins de la ville en termes de fonction (Besoins en équipements et l'habitat) et de quantité, en négligeant la qualité de l'espace bâti et non bâti et la structure de la ville.

Nous constatons qu'un nombre important de projets proposés par ces études ne seront pas réalisés, à l'exemple du projet de rénovation urbaine ou l'extension du port commercial prévus par le P-U-D. Par ailleurs de nombreux projets sont exécutés sans aucune étude préalable de leurs insertions dans l'organisme urbain (les bâtiments de Oued Tiza; le centre de loisir scientifique, la subdivision du logement et des équipements publics...).

Après son classement comme secteur sauvegardé en 2007 le centre historique a bénéficié d'une étude de PPSMVSS (plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés), li a été lancé pour sa préservation et la restauration de certains bâtiments à titre d'exemple la mosquée EL ISLAH ; l'hôtel militaire

Ce plan prend en charge la casbah et l'îlot génie militaire en négligeant complètement les autres entités historiques. (L'hôtel beau rivage, l'hôtel de la ville).



Fig47 : L'hôtel de ville
Source : auteurs.

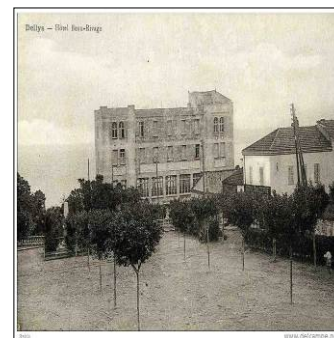


Fig48 :L'hôtel beau rivage
Source : Google image.

-négligence totale de l'espace public à l'échelle de la ville.

-absence de proposition relative au rapprochement de la mer à la ville.

L'issu des lectures précédentes nous avons souhaité formuler quelques orientations générales et actions pour répondre au mieux aux carences relevés ; nous pouvons les synthétiser comme suit :

- Réhabilitation et renouvellement du noyau historique.
- Requalification et aménagement des friches urbaines pour garantir la continuité urbaine et l'attractivité du centre ancien.
- aménagement du boulevard de la ville (axe de la RN24), et injection du commerce dans la partie de la casbah.
- améliorer l'image de la ville avec la mise en valeur de patrimoine
- Redonner à la ville sa vocation touristique et économique. (Promouvoir le savoir-faire artisanal).
- Requalification des espaces publics existants et aménagement des nouveaux espaces dans le respect de la structure de la ville ancienne, et offrir des espaces de manifestation, d'expression et d'échange.
- Préservation des espaces verts et paysagers et leur promotion.
- Requalification de la friche portuaire, pour rapprocher la mer de la ville et en faire une partie intégrante par l'épanouissement et la capitalisation.
- Restructuration des zones éparses.
- Conservation et restauration de bâti dégradé (la casbah et noyau colonial).
- Renforcer la structure viaire en créant le maximum des percés vers la mer; les aires de stationnement et l'aménagement de la voie ferré et l'exploitation de la voie maritime.
- restructuration de la voie qui mène vers la mer.
- projection des équipements culturels (centre culturel ; musée...).
- la création des équipements sanitaires et éducatifs au niveau des agglomérations secondaires.
- L'aménagement du port en port de plaisance.

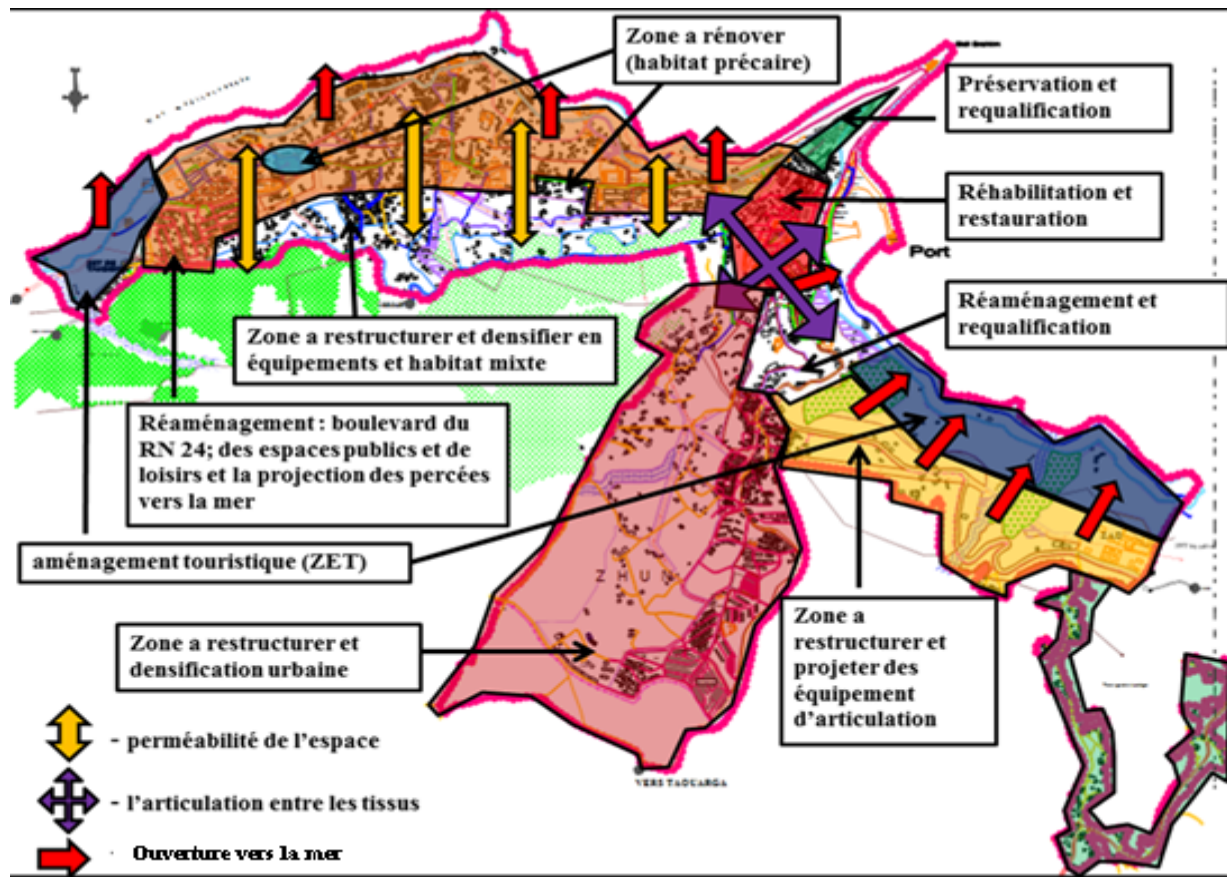


Fig47 : plan d'actions. Source: auteurs.

Cette traduction graphique des orientations nous a amené à une réflexion sur un site sensible et riche de ses valeurs historiques, culturels, naturels... comme c'est le cas de l'ex hôpital militaire.

9. lecture du périmètres d'étude (Le quartier)

Notre choix s'est porté sur le quartier de l'ex hôpital Militaire pour plusieurs raisons qui sont :

L'emplacement stratégique (abord de port) et sa mitoyenneté de l'ancien site de la casbah.

-le quartier fait partie d'un secteur sauvegardé d'où notre devoir est de préserver le bâti à caractère

patrimoniaire et à intervenir sur des espaces délaissés en friche avec des opérations de



Fig48 : Situation du site d'intervention, Source ; auteurs.

requalification. Pour promouvoir ce site singulier d'une part et répondre à des différents fonctionnels, structurels et paysagers d'autre part.

-un Lieu de mémoire avec des valeurs culturelles, touristiques et architecturales

-il représente une opportunité foncière compatible pour la ville.

9.1. Présentation et situation de quartier

Il est situé dans la partie Nord-Est de la ville, sur la partie de l'extension coloniale dans le secteur sauvegardé (PPSMVSS), et de juxtaposé au site traditionnel par excellence, la casbah.

9.2. Délimitation et accessibilité

Le quartier de l'ex - hôpital militaire est délimité par : la basse casbah au Nord, au Sud le

quartier de la caserne des grandes cotes. A l'Ouest: la haute casbah et le quartier européen. A l'Est: le port (la mer).

Le quartier est accessible par la RN°24 du côté Ouest ; une ruelle du côté de la basse casbah au côté Nord ; la rue 1 Novembre qui le sépare en deux parties; a l'Est la voie de vieux port ; au côté Sud la rue OUMELLAL Saïd et une ruelle d'escalier.

9.3. Les éléments singuliers du site

Le site a une valeur culturelle, historique et architecturale vue sa mitoyenneté avec le centre ancien (la casbah) classé et la présence de vestige colonial comme l'hôtel militaire, le jardin de l'ex hôpital militaire l'hôtel beau rivage...

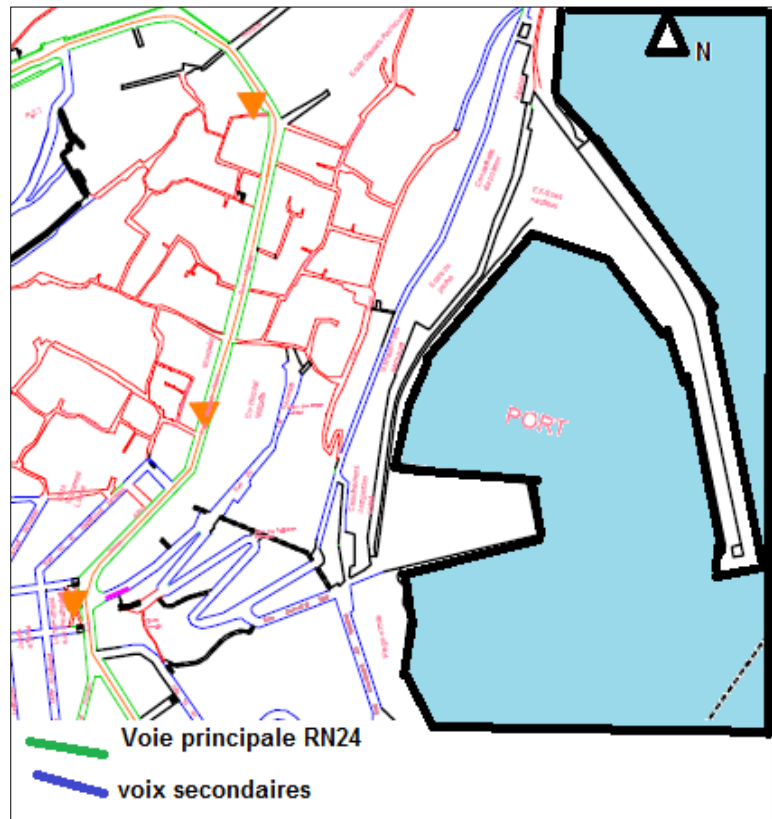


Fig49 : carte de Système viaire
Source : PPSMVSS

La présence de la mer méditerranéenne, ce qui donne à notre site une vocation touristique et économique.

La morphologie très accidenté du site lui offre le maximum de vues panoramiques vers la mer.



Fig50: Vues panoramiques vers la mer
Source : auteurs.



fig51 :L'hôtel militaire
Source : auteurs

9.4. Les points de repère



Fig52 : L'APC
Source : auteurs



Fig53 : La mosquée El Islah
Source : auteurs



Fig54 : Le port
Source : auteurs

9.5. Les nœuds

Nœud 1 :c'est un nœud majeur engendré par l'intersection de la RN24 avec la rue 1^{er} novembre. On constate l'ignorance de l'espace public et le manque d'orientation vers la mer.

Nœud 2 :c'est un nœud mineur engendré par l'intersection de la RN24 et

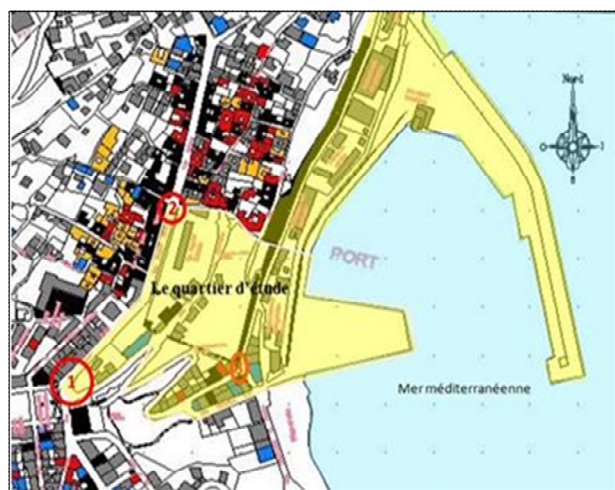


Fig55 : carte des nœuds /Source : auteurs.

la voie piétonne de la casbah.

Nœud 3 :c'est un nœud mineur qui permet d'accéder au port.

9.6. Le cadre bâti

Le quartier présente l'îlot consacré au génie militaire à l'époque coloniale, c'est un fragment du centre historique qui a été complètement rasé et restructuré à la venue des colons. Il était constitué d'un hôpital militaire et un hôtel pour les officiers avec des jardins et des baraquements en contre bas. Avec des équipements administratifs et de loisir au niveau du port comme le bâtiment de sport nautique...

Après l'indépendance, une école primaire a été construite adossée à l'hôpital. Suite au séisme du 21 mai 2003, l'hôpital a été complètement effondré, et l'hôtel a subi quelques dommages structurels (effondrement des planchers, et fissuration des murs porteurs) ; L'école a été squattée par des habitants et actuellement elle présente un état très avancé de dégradation.

9.7. État et l'usage du bâti

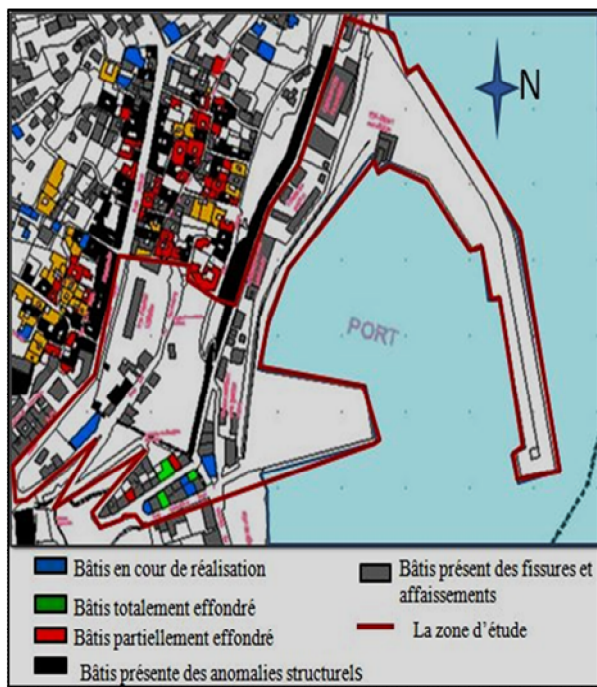


Fig56: carte d'état de bâti

Source : rapport de PDAU, retravaillé par les étudiants



Fig57 : carte des équipements.

Source : rapport de PDAU, retravaillé par les étudiants.

La dégradation du cadre bâti constitue, l'un des problèmes majeurs du quartier. Qui a un caractère résidentiel avec des petits commerces.

9.8. La typologie et le gabarit de bâti existant

Notre assiette d'intervention est située dans un environnement qui se caractérise par une typologie de bâti traditionnelle avec un gabarit qui varie entre R+1 et R+2.

9.8.1. La casbah : tissu organique caractérisés par une prédominance de plein par rapport au vide et une architecture introvertie d'un style traditionnel particulier.

Où en remarquent la diversité des formes, des fenêtres réduits vers l'extérieur, la rentré et marqué par un seuil, le patio intérieur constitue le cœur de l'articulation interne de l'habitat, qu'elle soit distributive, formelle ou conceptuelle, ces façades sont plus riches que celles de l'extérieur. Cette richesse se manifeste par de grandes ouvertures, des escaliers, de diverses formes, des arcs en plein cintre de la galerie.

La couverture de la maison est à double pente asymétrique. Un des pans du toit est en effet prolongé afin de couvrir les galeries situées autour du périmètre du patio intérieur.

9.8.2. L'hôtel militaire

Bâti colonial de 19ème siècle qui s'identifie souvent en milieu urbain par une typologie « en ligne », dans une première période, de la pierre hourdée d'un mortier de chaux, puis progressivement supplantés par le béton armé et la brique de terre Cuite creuse, Etant en moyen état, la structure est stable, planchers et toiture effondrés, cet édifice présente une valeur architecturale particulière.



Fig59 :L'hôtel militaire
Source : auteur.

9.8.3. Bâti colonial

Bâti de l'époque colonial occupé par les scouts musulmans algériens. Ce dernier est en moyen état.

9.8.4. Le port

Il a été réalisé en 1952, il est abrité par la pointe de Dellys qui le protège des fortes houles d'Ouest et du Nord. C'est un port mixte : pêche et commerce .Il se situe à 58 Km du chef-lieu de

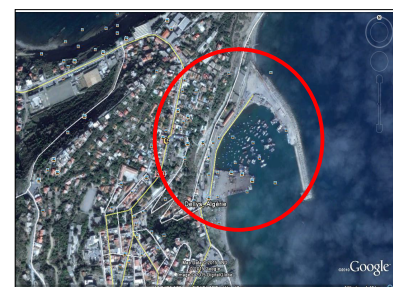


Fig60 : Situation du port
Source : Google earth.

la wilaya, à 46 à l'Est de Zemmouri. La flottille existante est composée de 162 unités de pêche.

On trouve dans l'enceinte du port un bon nombre d'équipements importants pour la ville qui sont :

- La gare ferroviaire, aujourd'hui occupée en tant que caserne militaire des gardes côtes.
 - L'abattoir communal, une activité considérée qui n'est pas pertinente pour ce lieu.
 - La conserverie de poisson, une usine qui employait des centaines d'employés, aujourd'hui à l'abandon
 - L'école de pêche, à l'origine école primaire pour les habitants de la Casbah. L'étage est habité et l'école de pêche n'occupe qu'une petite partie des locaux existants.
- En plus des quais nord et sud, accueillant des bateaux

Il souffre d'abandon de la ligne ferroviaire, du centre nautique et de la sous-utilisations des potentialités de l'activité portuaire pour des raisons conjoncturelles. Le long et haut mur de soutènement, séparant le port de la vieille ville, se trouve dans un mauvais état de conservation et menace de ruine par endroit.

Il est dédié à la pêche et au commerce de marchandise et de la jetée qui forme le bassin du port où s'abritent les nombreuses embarcations des pêcheurs.

. 9.8.5. Habitat individuelles de l'époque colonial dans un mauvais état.



Fig62 : La place de l'ex hôpital militaire
Source : auteur

9.8.6. L'ex hôpital militaire

Bâtisse de R +1 datant de l'époque post colonial avec comme fonction principale école primaire, elle est squatté par la population et utilisé pour habitation.

Synthèse

Le quartier génie militaire, charnière entre la casbah, le tissu coloniale et la mer est caractérisé par un potentiel naturel riche quasiment non exploité et d'un patrimoine bâti à l'abandon qui doit être revalorisé. Désormais cette partie a subi une rupture totale avec la mer. et aussi qu'avec les autres entités de la ville.

Dans le but de mise en valeur cette richesse patrimoniale nous avons élaboré des recommandations et le plan d'actions, Comme suit :

. Les recommandations

- Protection et préservation et mise en valeur du patrimoine.
- Réaménagement de la structure viaire à l'intérieur de quartier.
- Réaménagement de port en port de plaisance.
- Assurer la continuité entre les tissus urbains.
- Assurer la perméabilité et la lisibilité ; la variété (en terme des espaces (privés/ publics) et les fonctions)
- La restructuration de certaines parties de quartier.
- Préservation de l'espace vert et aménagement des espaces de détente et de loisirs.
- Promouvoir ce quartier a vocation patrimoniale avec un projet bien intégré à même de redonner un sens à ces lieux de mémoire.

• Les actions

- Restauration du patrimoine dégradé tel que : l'hôtel militaire et l'hôtel de beau rivage, pour privilégier les espaces d'expression, d'échange et de récréation. Leur reconversion va être à même de promouvoir ces témoins du passé et de répondre aux nouvelles exigences de l'urbain et du l'activité en carence.
- L'aménagement des nouvelles percées suivant les axes de l'ancien tissu de la casbah.
- Aménagement des espaces publics. élargissement des piétonnes, aménagement des terrasse exposées vers la mer, esplanades, et places.
- Création de cascade végétalisée avec l'intégration des terrasses végétales, naturels sur le relief allant de la RN24 au port.
- Elargissement du boulevard de la RN24 (Projection de l'habitat mixte (habitat+ commerce) pour garder la vocation commerciale et réussir l'attractivité de la ville.
- Aménagement des espaces de jeux et de loisir.
- Délocalisation de la caserne vers la pointe pour se réapproprié l'espace à une autre activité dédiée à la plaisance, le sport nautique.

- Projet charnière pourrait répondre à la cohésion des entités urbaines, interprétation des espaces publics ouverts avec le bâti, continuité vers la mer, préservation du patrimoine existant et intégration dans le contexte de centre historique existant.

Approche architecturale

« La réconciliation de la ville et de l'architecture dépend en premier lieu de notre capacité à imaginer un nouveau projet pour la ville dont les instruments appropriés restent à découvrir »³

³B .HUERT, 2003, l'architecture à travers le temps

Introduction

La conception spatiale en architecture, présente des caractéristiques spécifiques, pour la synthétiser en quelque ligne, on pourrait la définir comme un processus créatif qui concerne des qualités spatiales et qui est finalisé par la production d'un objet matériel à grande échelle, capable de répondre mieux aux besoins qui en sont à l'origine cognitif.

Le processus de conception en architecture peut être donc décrit comme un processus de résolution de problèmes ouverts, qui a pour solution un objet spatial. Même s'il y a des exigences de nature différente (fonctionnelle, économique, technologique etc...) qui entrent en jeu, des informations de nature non formelles doivent être forcément traduites dans des qualités formelles et spatiales à l'élaboration de la solution, qui est toujours une solution spatiale, et formelle.

1. le choix de l'assiette

Notre assiette d'intervention occupe **une place stratégique centrale** au niveau du périmètre qui sera considérée comme une séquence charnière entre les 2 entités la casbah et la ville coloniale, elle doit être un lieu articulateur, d'échange, de rencontre, de mixité sociale et de communication.

La vitrine de notre périmètre, sa position par rapport au quartier est un facteur Important à prendre en considération car il reflétera l'image du périmètre complet en offrant façades les plus importantes sur l'axe structurant la RN24, une sur la mer et l'autre sur la casbah.

L'existence d'un élément patrimonial de l'époque coloniale l'hôtel militaire qui est un monument classé qu'en doit le prendre en charge lors de notre intervention et de l'inséré dans l'ensemble du quartier

2. Le choix du thème

La situation de notre assiette d'intervention ainsi que l'existence d'un patrimoine architecturale ; l'hôtel militaire qui représente un style architecturale significatif de l'époque colonial, nous a guidé à choisir un équipement culturel, le musée qui s'affirme comme un service public dont la vocation est d'abord la conservation du patrimoine, ensuite son étude et enfin sa présentation ; c'est aussi un élément essentiel de la vie urbaine puisqu'il s'y affirme comme un lieu de convivialité.

Le projet doit à la fois répondre aux enjeux culturels et pédagogiques liés au patrimoine et à l'histoire, tournée vers la sensibilisation des différentes classes sociales ainsi que les visiteurs sur l'importance de cet héritage, et les inciter à le respecter et le protéger.

Un enjeu historico-pédagogique tourné vers les techniques de restauration du patrimoine, un projet relevait des logiques culturelles, qui auront comme objectif la sensibilisation et la formation de spécialistes en matière de réhabilitation du patrimoine et le savoir-faire artisanale.

Un enjeu touristique et socio- économique, tourné vers le tourisme culturel.

3. les objectifs

Nos objectifs pour ce projet sont :

- rendre de l'espace urbain de notre projet un lieu d'articulation entre les différentes entités de la ville.
- faire de notre projet un lieu d'échanges et d'animation culturelle et commerciale.

4. thématique de projet

4.1. La muséologie

La muséologie se rapporte aux sciences et aux techniques qui concourent à la conservation, au classement, à la présentation d'œuvres et d'objets dans les musées.

Sciences, techniques qui concourent à la conservation, au classement, à la présentation d'œuvres, d'objets dans les musées.¹

La muséologie est la science des musées. Son champ de recherche comprend l'histoire et la fonction sociale de cette institution. Elle étudie la conception et la réalisation du musée c'est-à-dire de l'émergence du projet (sa programmation scientifique ou artistique : choix et organisation des contenues), sa programmation technique (son organisation et son fonctionnement), jusqu'à son architecture (création spécifique ou réutilisation d'un bâtiment existant).

¹ Le Petit Larousse 2004

4.2. Le musée

Le terme musée vient du grec **Museion**, littéralement, lieu habité par les muses, divinités des arts. De cette origine sacrée, il faut probablement tenir compte pour la lecture et la compréhension des formes architecturales et des espaces produits.

4.2.1. Définition

Lieu, établissement où est conservée, exposée et mise en valeur une collection d'œuvres d'art, d'objets d'intérêt culturel, scientifique ou technique²

Selon le Conseil International des Musées (I.C.O.M.) : le musée est une institution permanente au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'Homme et de son environnement. Le musée acquiert ces derniers, les conserve, les communique et notamment, les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation. Selon la même source, le terme « Musée » s'applique à des établissements ou à des sites de nature très variée de par leurs exigences techniques et leurs situations dans le territoire³.

4.2.2. Les exigences d'un musée

a. Le parcours : c'est l'un des éléments clef du musée « ...Un musée se définit d'abord par son entrée, il est aussi circulation... Le musée est un parcours... »⁴

En plus de nous permettre de nous déplacer d'un espace à l'autre, le parcours nous permet de nous situer par rapport à l'exposition elle-même. Il intègre des impératifs fonctionnels (présentation des œuvres, sécurité et confort du visiteur), il est constitué à partir et autour des collections. Le travail sur le parcours comprenant les circulations, les plages de repos et la distribution des diverses activités est primordial afin de permettre le déroulement des pratiques de recherche, d'éducation et de présentation.

b. La conservation : le rôle du musée ne se limite pas au stockage et à la présentation des œuvres, il doit aussi les conserver. Les objets doivent être protégés de certaines nuisances tels

²Le Petit Larousse 2004.

³ _Musées, tome 2 Laurence Allegret Ed. Electra Moniteur. 1992

⁴ Architecture intérieure n°246 décembre 1991 -janvier 1992 « Musée » : Construire un musée. Henri Ciriani. P 117

que : l'humidité, la poussière, l'ensoleillement...

c. L'éclairage : c'est l'un des éléments les plus importants dans l'exposition des objets, il doit être optimal, de façon à ne pas abîmer les objets et ne pas fatiguer le visiteur. On utilise à cet effet soit la lumière naturelle qui peut être directe ou diffuse, soit la lumière artificielle.

d. La sécurité : comme pour tout équipement public la sécurité est de rigueur, mais elle prend une dimension plus grande dans les musées car les œuvres doivent, elles aussi, être protégées des incendies et des vols.

4.3. Programmation du musée

4.3.1. Programmation quantitative

Le programme c'est une information et un instrument d'analyse et de contrôle obligatoire à partir de laquelle s'inscrit le concepteur ainsi que l'architecture va exister.

Cette programmation consiste à définir :

-Les principales fonctions du musée.

-Déterminer les activités correspondantes en assurant les fonctions précédemment définies ainsi que leurs relations.

-Etudier les relations fonctionnelles de l'équipement et hiérarchiser leurs rapports de communication, ce qui nous permettra de proposer une logique ou un principe global de fonctionnement.

Nous avons remarqué, tout au long de nos recherches sur l'évolution du musée, que ce dernier n'était, pendant longtemps, qu'un **dépôt d'objets**. De nos jours, son rôle est devenu plus profond, lui permettant ainsi de figurer parmi les établissements culturels qui participent le plus au **développement de la pensée humaine**, par les différentes présentations aux visiteurs, qui parfois même participent à ces expositions.

L'objectif principal est de **montrer**, d'**enseigner**, et d'**offrir plusieurs services éducatifs** de différentes sortes pour pouvoir **transmettre le message**, ce qui **transformera** le musée en un **lieu d'échange**, de **création**, de **réflexion**, et de **diffusion du patrimoine culturel**.

Pour cela on définit cinq grandes fonctions du musée qui vont déterminer la hiérarchisation des espaces et les activités qui s'y déroulent.

- La fonction de communication.
- La fonction de recherche.
- La fonction de documentation et d'information.

- La fonction d'animation.
- La fonction de coordination.

❖ Fonction de communication

a. L'exposition : c'est la colonne vertébrale du musée, que cela soit sur le plan spatial ou fonctionnel. Elle permet aux collections de trouver leurs places et invite le visiteur à s'informer, à découvrir, et à contempler, cet espace devra être ainsi facilement accessible pour le grand public.



Salle d'exposition classique (musée Bilbao)



Salle d'exposition (musée de Louvre)

Généralement, l'exposition est organisée en deux espaces :

b. L'exposition permanente

C'est l'espace dominant de tous les musées, sa fonction principale est la présentation, la conservation de production artistique et de vestiges archéologiques. Chaque espace recevra un type d'objets, relatifs à une période historique bien définie et classés chronologiquement.

c. l'exposition temporaire

Celle-ci a pour mission de redynamiser le musée, en incitant le visiteur à y venir pour découvrir des objets d'actualité. Pour cela l'espace devra comporter un minimum d'aménagements, pouvant générer plusieurs types d'organisations, elle se fait aussi au niveau des dégagements, des allées et du hall, elle sera aussi réservée pour d'autres arts qui ne se pratiquent pas dans le forum, pour des occasions culturelles touristiques.

d. Le stockage

C'est l'espace destiné au stockage des objets, en attendant généralement, l'exposition. Ces espaces doivent être en relation indirecte avec l'espace d'exposition.

❖ **Fonction de recherche**

Le musée n'est pas seulement un ensemble de salles de présentation d'œuvres, c'est aussi tout un équipement avec des activités complémentaires qui doivent aider à cette présentation.

Derrière les espaces des salles d'exposition se dissimulent des espaces tels que les réserves, laboratoires de recherche, ateliers...

a. Réserve

• **Dépôt et réception des produits de conservation** : Cet espace doté d'un monte-charge doit être près du lieu de livraison des objets, son accès est interdit au public.

• **Dépôt d'objets archéologiques** : C'est l'espace destiné au stockage des objets archéologiques près du dépôt précédent.

b. Atelier de conservation et de restauration

Après l'identification et l'enregistrement des objets, un examen est nécessaire afin de déterminer la nécessité d'une restauration ou d'un nettoyage, les ateliers de restauration doivent permettre des travaux d'entretien et de remise en état. Cet espace doit être séparé par des murs coupe-feu pour le préserver en cas d'incendie.

Cet atelier est décomposé en 4 espaces:

- Atelier central.
- Laboratoire des applications chimiques.
- Espace de lavage.
- Ateliers d'assemblages et de décomposition.

c. Labo photo :

C'est l'espace où les objets sont pris en photo afin de constituer un dossier de l'objet. Ces photos sont utilisées par l'édition du musée pour un catalogue ou un journal.

d. Atelier de recherche scientifique

C'est le lieu de recherches sur les objets anciens, témoins d'un patrimoine, pour en définir l'époque, les composantes, et la manière de les restaurer.

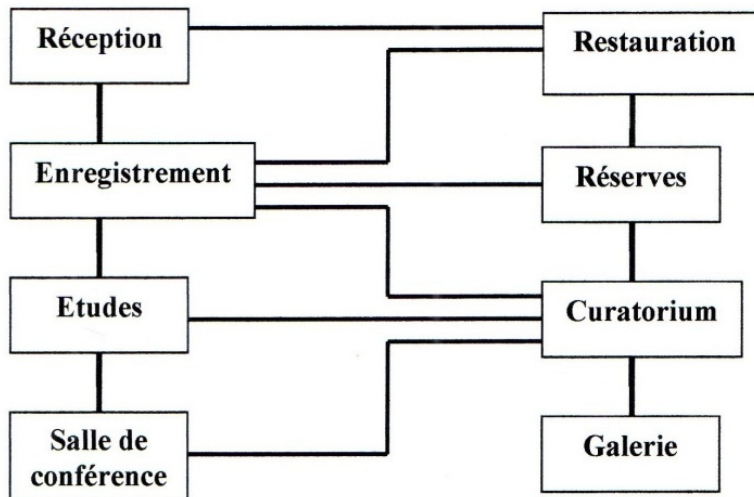


Schéma d'organisation de l'aile de recherche

❖ Fonction de documentation et d'information

C'est une fonction qui met à la disposition du grand public et du public spécialisé (universitaires, chercheurs,...) des fonds documentaires variés matériels ou immatériels, qui joue un rôle très important pour l'acquisition des informations.

a. Bibliothèque

Elle constitue une fonction complémentaire à celle du musée. Elle permet de développer les moyens de formation et d'information de ce dernier.

La bibliothèque comptera les activités suivantes :

b. Espace de documentation

- Salle de lecture et de travail.
- Salle de documentation.
- Salle de revues contemporaines.
- Cyber espace.
- Salle de prêt
- Atelier de calligraphie

Centre d'informations : audiothèque, vidéothèque. Diapotheque, cartotheque.

Archive.

Bureaux administratifs.

Ateliers d'entretien.

Salles d'actualité

Elle sera conçue comme une librairie qui ne vendra pas, mais elle offrira au public la possibilité de consulter, sur place, les principaux ouvrages venant de paraître, ainsi que les revues, journaux, périodiques...

C .Auditorium

L'auditorium proposera des manifestations autour des collections et expositions du musée. Il est un lieu de conférence et de rencontres. Une programmation cinématographique et musicale ponctuera la vie du musée, en accompagnant parfois les expositions ou en développant des réflexions spécifiques.

L'auditorium comptera les espaces suivants :

- Hall d'accueil et d'exposition.
- Cabine de projection.
- Scène.
- Arrière scène.
- Vestiaires, sanitaires.

❖ Fonction de coordination

Le musée n'est pas seulement un lieu d'exposition comportant les objets d'art exposés, mais c'est tout aussi une entreprise de gestion publique qui a son autonomie gestionnaire et financière. C'est pour cela qu'on y trouve plusieurs services qui veillent au bon fonctionnement de ce musée.

a. Services: réception (accueil et orientation, direction (gestion), service financier, service juridique.

b. Locaux techniques : climatisation, chaufferie, poste transformateur, groupe électrogène, local de renouvellement d'air, poste de contrôle. Avec des Locaux du personnel.

c. Atelier de maintenance : électricité, plomberie, menuiserie, local de surveillance, dépôt matériel.

Le rôle de ces services ne se limite pas seulement à la recherche et à la garde des objets, mais aussi à organiser des expositions temporaires à l'intérieur ou à l'extérieur du musée.

❖ **Fonction d'animation**

Les espaces d'animation et de communication, lieux d'échanges entre le public et le musée, doivent prendre une place importante.

Les différentes espaces qui constituent cette fonction sont : atelier d'initiation, associations, cinéma, restaurants, cafétérias, boutiques, agences, librairie.

Cette programmation est résumée suivant le tableau ci-dessous, il définit les principaux espaces dans un musée et les activités qui s'y déroulent avec leurs surfaces exigées par des normes internationales.

4.3.2. Programmation qualitative

Le musée est le lieu de la contemplation, et de la découverte des œuvres d'une époque, il raconte l'histoire des objets à travers des salles et un parcours qui permet cette découverte dont les objectifs sont : connaissance de l'histoire à travers l'archéologie, la création d'un lieu de recherche et de conservation des vestiges archéologiques et historiques, la création d'un lieu d'échange et de communication.

Pour atteindre ces objectifs chaque espace doit répondre aux certaines critères et exigences qui assurent un bon fonctionnement.

❖ **L'accueil et orientation : (réception et service d'information)**

Il représente le premier espace que le visiteur doit franchir, avant d'accéder aux autres espaces, il constitue donc le premier contacte que prend le visiteur avec l'équipement, et la première image qui doit l'inciter à découvrir l'équipement.

Alors il doit être : vaste et ouverte ; il doit permettre l'information rapide et la fluidité du flux ; prendre en charge les besoins des visiteurs et du personnel.

❖ **Le parcours**

Dans le musée, les parcours joue un rôle important dans la conception et le bon fonctionnement de l'exposition, ainsi dans tout musée, la visite s'effectue selon une boucle.

Le parcours s'il est suivi du début à la fin est conçu de manière chronologique, tout en offrant d'autres cheminements secondaires indépendants de telle sorte que la circulation soit la plus souple possible.

Même la couleur du sol et des parois a une grande importance dans l'orientation du visiteur. Le sol des parcours doit être différent du sol des salles ; ce sont des indices de lecture non négligeables.

❖ **La lumière dans le musée**

La lumière est non seulement un véhicule d'information mais aussi un outil puissant de la mise en espace, contribuant au même titre que les autres moyens techniques à l'élaboration d'une ambiance et à la mise en condition

« La lumière doit être capable d'émettre de nombreux messages pouvant orienter, informer, séparer ou rassembler, cacher ou dévoiler, agrandir ou réduire »

Dans un musée, il est important de concilier la lumière naturelle et la lumière artificielle, car la lumière naturelle module les ambiances suivant les heures de la journée et à ce titre ne peut suffire à elle seule, il est alors indispensable de l'associer à la lumière artificielle qui permet un réglage adéquat, de trois manières différentes :

- ❖ **Les sources ponctuelles** : elles permettent une répartition uniforme de la lumière dans toutes les directions.
- ❖ **Les sources linéaires** : elles permettent la répartition cylindrique dans un que du flux de lumière.
- ❖ **Les sources étendues** : elles permettent la répartition de la lumière dans différentes directions suivant l'angle solide sous lequel est vue la source.

Ainsi, la lumière artificielle permet de mettre en relief les collections du musée en les accentuant, notamment par des effets de contrastes, d'ombre et de lumière, ainsi qu'un rapport correct de luminance entre l'objet et son environnement grâce à un choix judicieux de l'éclairage et de son emplacement.

5. Etude des exemples

5.1. Musée du quai Branly (Paris/France)

a. le Choix de l'exemple

-Le musée Quai Branly est un projet qui répond aux exigences urbanistiques est une proposition originale de prise en compte du nécessaire achèvement de la composition urbaine et des exigences fonctionnelles inhérentes et répond à des exigences élevées d'images d'identité, d'insertion urbaine et de fonctionnement de la vie moderne.

- il représente une architecture singulière et varié avec une gestion précisée de l'espace, une inscription et intégration parfaite et harmonieuse dans leur contexte sur tous les sens (social, économique, environnemental...).

b. Gènes de projet

Le musée de quai Branly un projet dont leur objectif est de répondre aux caractéristiques suivantes :

-Une identification claire du bâtiment en tant que lieu

de référence et d'échange.

-Une organisation spatiale fluide, une large ouverture sur l'extérieur (rues, parvis, jardins).

-Une mise en relation avec la rive droite et ses musées.

-Une réelle qualité de l'accueil, de l'information et de l'orientation.

-Une grande diversité des espaces, de la volumétrie et des lumières reflétant la complexité des cultures, des collections, des approches et des disciplines.

-Des principes d'organisation assurant la mise en place d'un outil performant : dissociation des flux publics, personnels, œuvres et produits, différenciation et hiérarchie des modes d'accès et de contrôle, prise en compte de la spécificité de la demande des chercheurs.

-La Relation avec l'environnement immédiat:

A l'ouest, le musée prend la forme des cours des bâtiments de logements et il l'adapte à eux, mais à l'est, une distance est créée pour des raisons de sécurité.

Le bâtiment s'adapte à la forme de la parcelle; il est allongé et courbe au Nord et au Sud il prend l'angle de la rue.

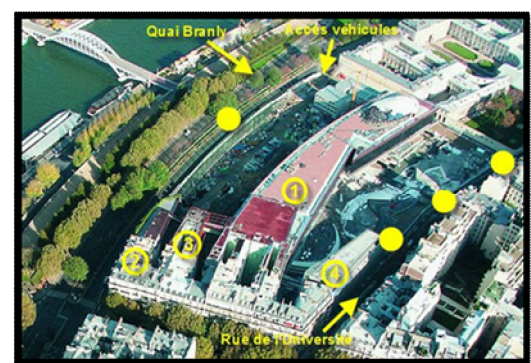
Le niveau Rez-de-chaussée se caractérise par la continuité du jardin où s'intègre la salle d'expositions temporaires et le hall d'accueil.

c. Description de projet

-Le musée se compose de quatre édifices (1- bâtiment Musée, 2- bâtiment Branly, 3- bâtiment Auvent et 4- bâtiment Université). Les collections sont exposées dans le bâtiment Musée, les autres accueillant des espaces de recherche, de



Vue aérienne de projet source : Google image



restauration des œuvres ou encore la librairie-boutique ouverte au public, il présente les Arts et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques

- L'architecte Jean Nouvel a imaginé ce bâtiment sur pilotis afin d'ouvrir et libérer l'espace au public. A l'intérieur, chaque cube de couleur est dédié à une culture en particulier sur la Façade Nord.

d. Les activités

Activités d'accueil : Activités de transition entre la ville et le musée, les activités d'accueils regroupent l'accueil général et les accueils spécifiques, les surfaces commerciales (librairie) et les espaces de restauration, la surface de cet ensemble est évaluée à près de 2 500 m²

Activités de base : Activités fondamentales, elles permettent au musée de définir une identité forte et de donner une image vivante et neuve : présentations, expositions, médiathèque, salles destinées aux diverses manifestations et à l'enseignement, L'ensemble représente environ 15 000 m²

Activités d'administration gestion : Ces activités regroupent les fonctions de direction, d'administration, de gestion et de recherche du musée et se traduisent en terme spatial par des espaces de bureaux, des salles de réunion, ainsi que par les commodités et services associés. Les activités administratives ont une superficie estimée à près de 2 000 m².

Activités logistiques : Activités indispensables à la vie de l'établissement, elles constituent l'envers du décor, les coulisses sans lesquelles rien ne serait possible. Sont ici pris en compte la conservation des objets (réserves et services associés de gestion des collections) mais aussi les aspects techniques (audiovisuel, ateliers, maintenance). Le fonctionnement du musée dépend de la bonne organisation de ces activités, de la cohérence des flux et des distributions, de la prise en compte des exigences particulières de sécurité pour une surface de 1500 m².

Programme de musée

La médiathèque

* 230 places de lecture

* 25 000 ouvrages en libre accès

* 11 km linéaires de magasins

Les expositions

7 000 m² de présentation permanente dont 2.500m² (mezzanines) de présentations thématiques tournantes

Enseignement et recherche

* 3 salles de cours de 30 places

* 1 salle de projection de 120 places

* 5 salles d'étude de 10 places dans les réserves

L'auditorium

* 500 places en configuration variable

* Théâtre de verdure

Réserves * 6 100 m²

e. L'éclairage

L'architecte profite de la lumière naturelle du sud pour éclairer le volume principal avec une façade vitrée de 200m de long. En plus, il protège les ouvrages avec un brise-soleil végétal.

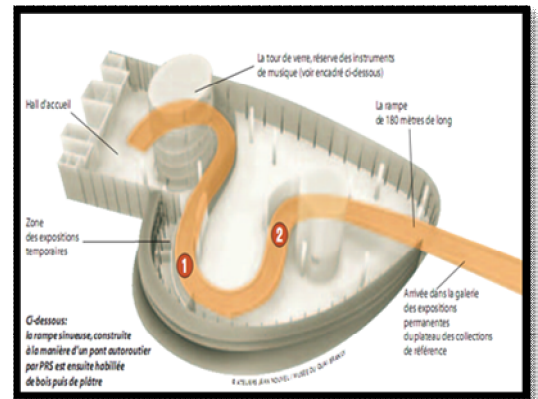
L'autre façade a été traitée d'une façon différente par rapport au soleil, parsemée de boîtes carrées vitrées qui lui donnent un mouvement.

La clôture de verre qui fait la limite transparente entre le jardin et la rue s'emploie aussi comme protection au bruit, support d'information et décoration avec des arbres sérigraphiés. Il symbolise l'ambiance du jardin.



f. Le parcours

Les expositions permanentes occupent la partie allongée qui s'élève sur le jardin. Une rampe donne accès aux expositions et préserve la continuité du parcours à l'intérieur. La rampe est un des éléments les plus importants parce qu'elle est le lien entre l'extérieur et les expositions; elle se forme comme un serpent et sa pente est très légère.



5.2. Exemple national

Le musée de BARDO – Alger

a. Présentation de projet

Le musée national du Bardo (El-mathaf El-ouatani Bardo), situé au haut du principal boulevard du centre d'Alger, le boulevard Didouche Mourad ex-rue Michelet- dominant Ghermoul et l'hôpital Mustapha Pacha, est un musée algérien. Il est nommé **musée du Bardo** avant de prendre son nom actuel en 1985.

b. Description de musée

Ancienne villa algéroise fut transformée en un musée de la préhistoire et de l'ethnographie par l'état à l'occasion du centenaire de la colonisation.

c. Le parcours

Il s'organise sur plusieurs niveaux qui se présentent une succession des salles d'exposition comme des chambres consacrées pour l'exposition des arts traditionnels de la région donnant sur le patio à coupole aménagé aussi à l'exposition des grands objets.

La relation verticale est ambiguë à cause de la localisation des escaliers qui sont mal et exigües, ce qui donne un parcours muséal mal défini désorientant le visiteur.

d. L'éclairage

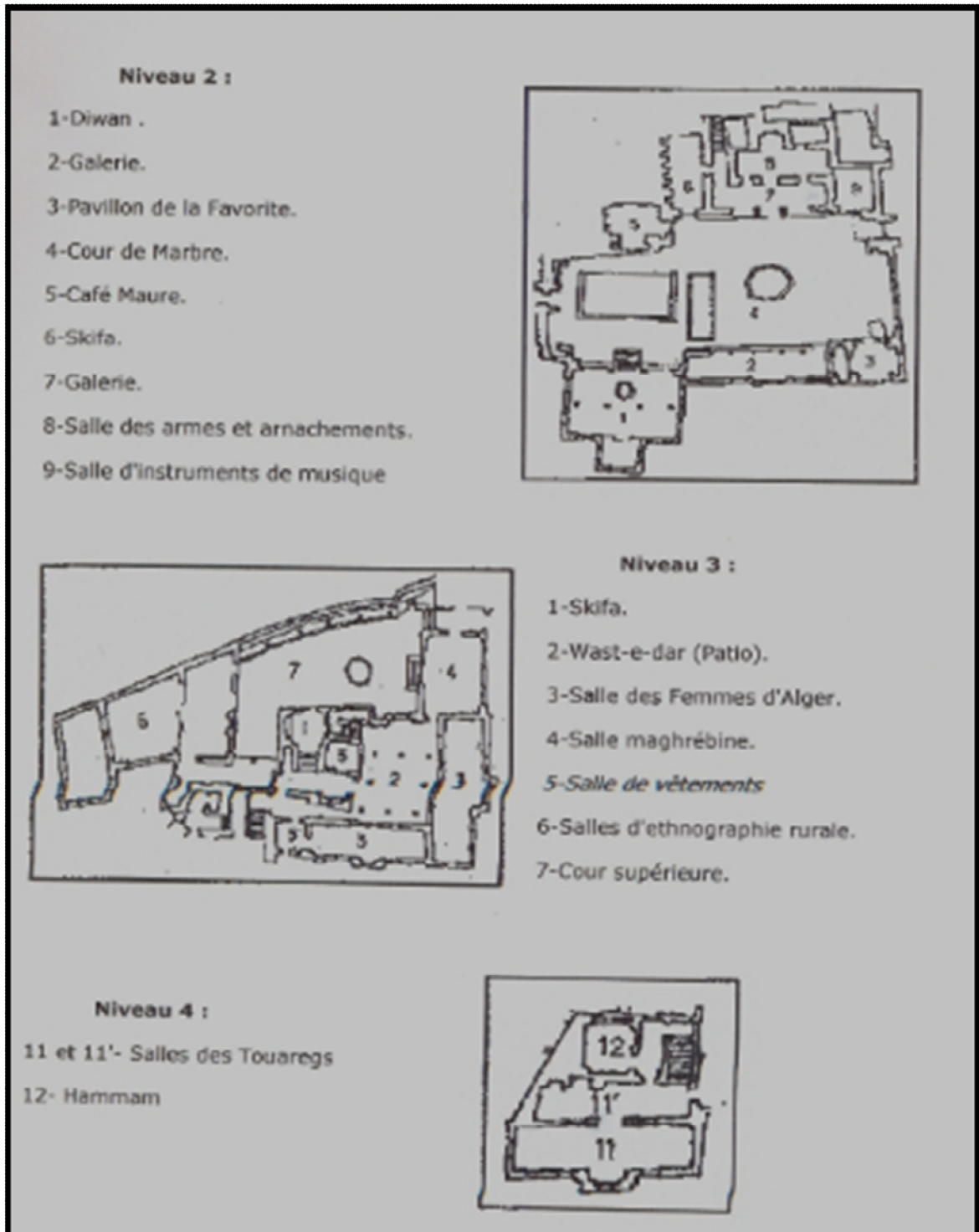
Il se fait à travers la lumière naturelle (zénithale) et artificielle; cette dernière est intégrée dans les vitrines mais elle se fait par un seul type d'éclairage pour des objets différents.

e. Le style architectural

Le palais est de style mauresque, s'ouvre par une entrée en chicane (sqifa) .il s'organise autour d'un espace centrale (patio) qui est recouvert d'une coupole portée par des arcs en pendentif.

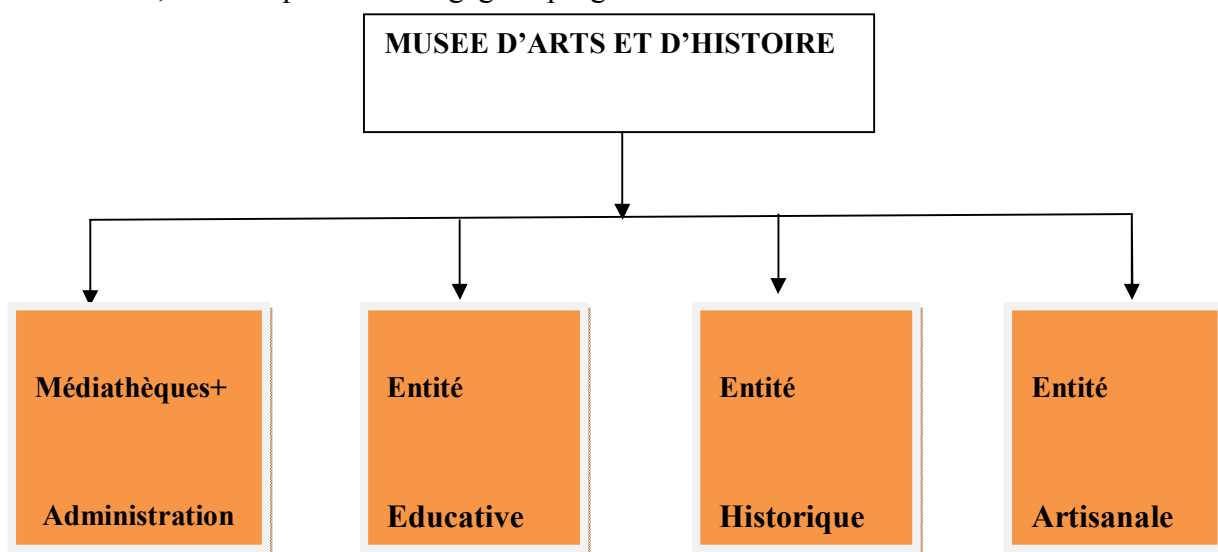
f. Programme de musée

Plans de musée BARDO source : mémoire fin d'études en architecture, option grands équipements, année2002



6. Programme spécifique

D'après la recherche effectués sur notre thème ainsi l'analyse des exemples de références effectués, nous on permet de dégagé le programme suivant :



| Entités | Espaces | Surfaces | Surface totale |
|-----------------------------|-------------------------------------|-------------------|--------------------------|
| Entité 1 : artisanal | -galerie d'animation | 38m ² | 1069m² |
| | -hall d'accueil | 25m ² | |
| | -réception | 8m ² | |
| | - sanitaires | 30m ² | |
| | -salle de projection par thématique | 39m ² | |
| | -atelier de sculpture | 30m ² | |
| | -atelier de poterie | 30m ² | |
| | -atelier de couture | 43m ² | |
| | -atelier de broderie | 38m ² | |
| | -salle de mise en sein | 65m ² | |
| | -atelier de dessin | 33m ² | |
| | -atelier musical | 97m ² | |
| | -espace d'exposition permanente | 167m ² | |
| | -exposition temporaire (terrasses) | 200m ² | |
| | -vestiaires | 22m ² | |
| | -surveillance | 6m ² | |

| | | | |
|-------------------------------|--|---|-------------------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> -rangement - stockage -conservation concessionnaire -four de cuisson -locale entretien -locale de vente des cadeaux | <ul style="list-style-type: none"> 4m² 60m² 34m² 40m² 36m² 24m² | |
| Entité II : historique | <ul style="list-style-type: none"> -hall d'accueil -réception -cafétéria -restaurant -sanitaires -06 salles d'exposition -hall d'exposition -salle diaporama - conservation -atelier de restauration -archivage et consultation spécifique -laboratoire - terrasses | <ul style="list-style-type: none"> 50m² 6m² 28m² 70m² 27m² 233m² 100m² 26m² 60m² 38m² 30m² 30m² 200m² | 898m² |
| Entité III : éducative | <ul style="list-style-type: none"> -hall d'accueil -réception -hall d'exposition temporaire -sanitaires -salle polyvalente -salle de jeux -salle de travail en groupe -03salles des cours théorique | <ul style="list-style-type: none"> 50m² 6m² 50m² 30m² 40m² 20m² 50m² 76m² | 870m² |

| | | |
|--|---|--------------------------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> -infirmierie 18m² -exposition permanente 165m² -stockage 63m² -conservation 36.5m² concessionnaire -logistique 21m² muséographie -maintenance de bâtiments 18m² -vestiaires 10.5m² -rangement 20m² -surveillance 6m² - terrasses 170m² | |
| <p>Entité IV et V : médiathèque + administration</p> | <p>bibliothèque :</p> <ul style="list-style-type: none"> -accueil 40m² -cafétéria 29m² -sanitaires 20m² -02salles de lecture 50m² -rayonnage 32m² -salle informatique 30m² -prêt des livres 6m² -archive 20m² Salle audio visuelle 180m²(105places) Salle de conférence 160m²(170places) Administration : -direction de musée 20m² -gestion de musée 40m² -control 8m² Terrasses extérieure 174m² | <p>809m²</p> |
| | <p>Surface totale =3646m²</p> | |

L'analyse de ses différents exemples nous a permis de ressortir des éléments de référence fonctionnels et formels qui seront le deuxième support dans le processus de formalisation de notre projet, afin d'assurer une conception adéquate quant à la thématique et ses recommandations et exigences.

7. Les contraintes

Créer une articulation entre les différentes entités de la ville. Casbah, la ville coloniale et la mer.

Faire adapter nos interventions (projet urbain, projet architectural,...) à l'existant (équipements et bâtiments existants en bon et moyen état), en cherchant un bon fonctionnement entre les deux.

Faire de notre projet un lieu d'articulation entre le tissu traditionnelle, la casbah et le tissu colonial.

8. Les concepts de projet

Nous avons défini un certain nombre de concepts, certains ont été épuisés du site d'autre réfléchi par rapport à la thématique. Ces concepts nous les avons concrétisés comme suit :

L'alignement

Notre projet est aligné par rapport à l'axe principal structurant la ville (RN24) pour l'intégrer dans son contexte.

L'intégration

C'est par rapport au contexte avec le gabarit et au site par le dégradé.

L'entité

Elle est assurée par des imbrications des volumes ainsi qu'à travers les parcours qui regroupent l'ensemble du projet.

La géométrie

Toutes les lignes tracées soumis à un ordre géométrique. Suivant les anciens axes de la casbah et les volumes aussi sont de forme géométrique simple (parallélépipédique ou cubique) en référence au tracé romain et au tracé colonial.

L'horizontalité

C'est en référence à la typologie des bâtis environnant (la barre horizontale dans le tissu colonial), ainsi pour dégager une façade maritime pour profiter des vues panoramiques.

La verticalité

Elle sera exprimée à travers un élément vertical comme un élément de repère de notre projet et le site en générale.

La fragmentation

L'idée de divisé le projet en 05entités suivants les parcours de la casbah en assurant le dialogue entre elles pour assurer la continuité visuelle et dégager l'espace public en profitant des vues panoramiques vers la mer (paysage maritime avec le port de plaisance)dans l'optique d'une continuité formelle : image identitaire de la casbah.

L'opacité

Elle est exprimée par des petites ouvertures, la dominance du plein sur le vide dans les façades donnant vers la RN24 pour attirer les gens à la découverte du projet. Aussi à l'esprit des espaces intérieurs (le fonctionnement).

La fluidité

Au profit de la libération de l'extérieur aux espaces publics.

La réinterprétation des référents culturels

L'aspect architectural porte sur la réinterprétation de certains référents culturels caractérise notre contexte (la casbah) :

- Le patio sera réintroduit comme un parcours circulaire a l'intérieur de projet
- Le kbou et les moucharabiehs dans le traitement de façade. , les arcades, les petites ouvertures.

La légèreté

Le concept de légèreté s'exprime à travers l'utilisation des matériaux légers comme le verre et le métal (structure).pour assurer la transparence de l'espace.

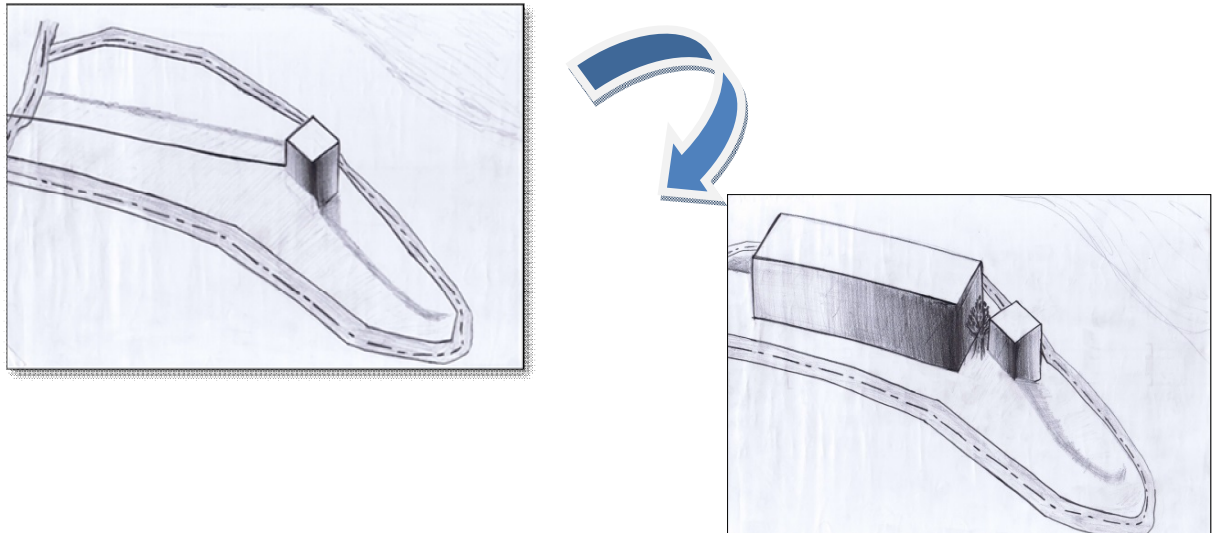
La végétation

Multiplication des espaces végétaux (espaces vert, toit végétalisés)

9. Genèse du projet

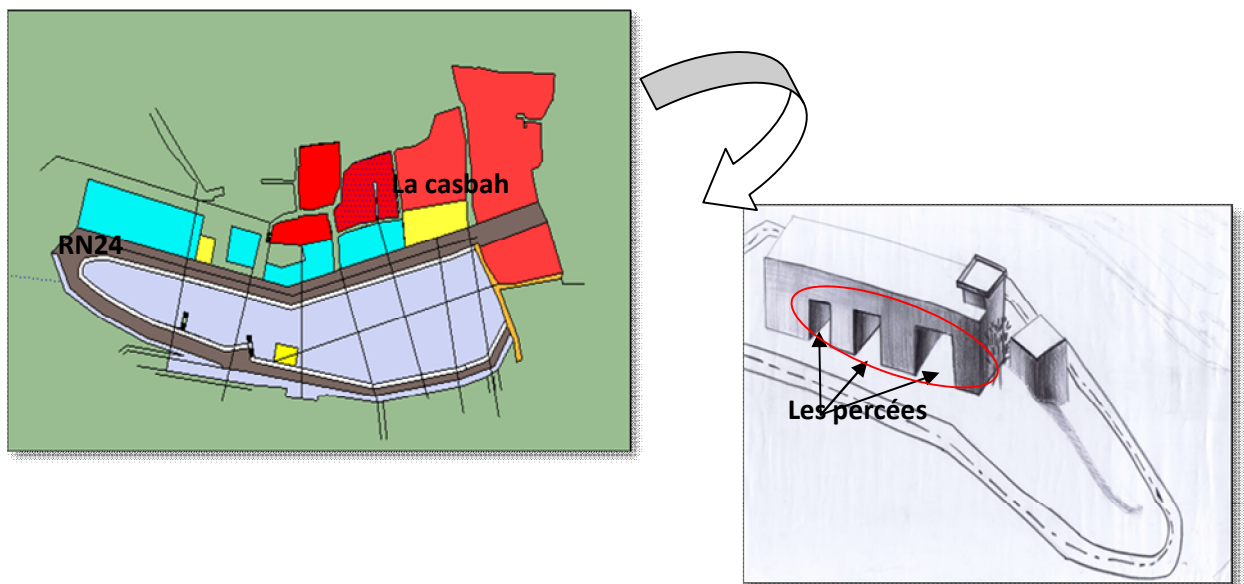
Etape 01 : Occupation partielle /alignement /recul

Afin que l'îlot d'intervention réponde aux recommandations urbaines nous avons optés pour une occupation partielle, et un alignement à la RN24 avec recul qui est une exigence majeure pour structurer les rues délimitant celui-ci et assurer la continuité et l'articulation avec l'environnement immédiat.



Etape 02 : Intégration à la ville historique

Prolongement de l'ancienne percée de la casbah vers la mer



Etape 03 : la continuité urbaine

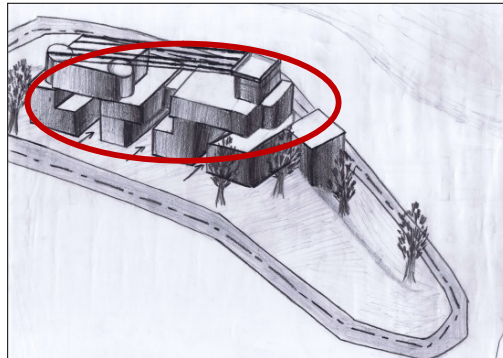
Par la hiérarchisation des espace public/privé, le bâti/le non bâti.

Etape 03 : articulation par la fragmentation et les percées visuelles

C'est pour garder le prolongement de la ville vers la mer.

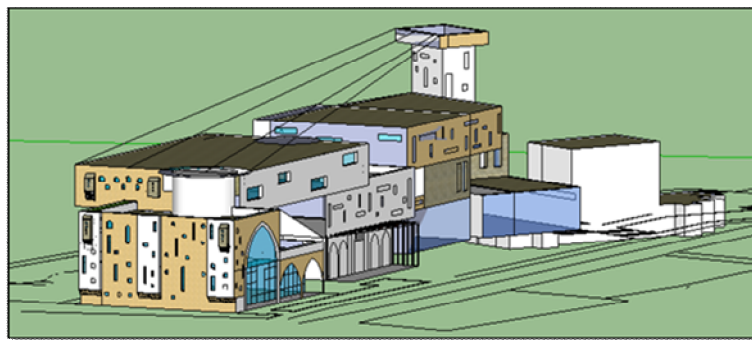
Etape 04 : la dégradation

Ce concept est utilisé afin de s'intégrer avec la morphologie ainsi que le contexte (la casbah), mode d'implantation du terrain et de pouvoir profiter des vues panoramiques par les places extérieures.

**Etape 05 : La réinterprétation**

Afin de mieux s'intégrer dans le contexte, nous avons opté pour la réinterprétation de quelques éléments architectoniques tel que :

-les petits volumes imbriqués les uns aux autres dans un ensemble harmonieux, les percés vers la mer, les petites ouvertures, les arcades, les kbou.



10. Description du projet

Notre projet s'intitule 'musée d'art et d'histoire pour la reconquête du centre historique de DELLYS' est inséré dans un terrain de 4500m², occupe 30% de la surface totale de celle-ci, il articule entre les différentes entités de la ville, casbah, ville coloniale et la mer.

Il est composé de quatre entités ; la première entité destinée pour les activités artisanales, une deuxième est dédiée à l'histoire, la troisième à l'éducation et la dernière à la médiathèque et l'administration, avec la sauvegarde de l'élément patrimonial existant reconvertie en une bibliothèque

a. L'accessibilité

L'accès mécanique: L'accès mécanique au projet reliera la voie 1^{er} novembre au parking sous terrain pour affecter l'espace extérieur aux aménagements des places et jardins.

L'accès piéton

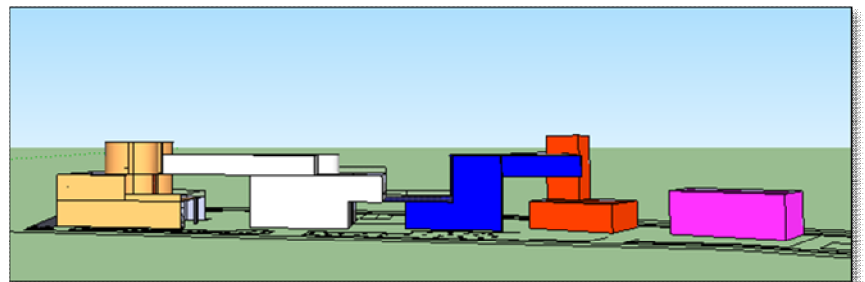
a-Accès principal : Elle est matérialisée par deux entrées à côté de la RN24, assurent l'ouverture de projet vers la ville.

b-Accès secondaire : elle est matérialisée par une rampe piétonne reliant le projet à la casbah.

b. Le fonctionnement

Notre projet se compose de quatre entités :

- L'entité artisanale
- L'entité historique
- L'entité éducative
- L'entité médiathèque
- L'élément de permanence
(L'hôtel militaire)



L'entité artisanale

Un volume de R+1 d'où le 1^{er} sous-sol est dédié aux ateliers de restauration, locale d'entretien ainsi que des stockages des matières avec des boutiques de vente des cadeaux donnent vers l'extérieur du côté de la mer, et le deuxième sous-sol est dédié aux parkings.

Le RDC est destinée pour l'accueil, l'information, aussi que des ateliers avec des espaces d'exposition temporaire.

Le 1^{er} étage constitue des ateliers avec une terrasse donnant vers la mer.

L'entité historique

Occupe le centre du projet avec un gabarit de R+2 avec deux sous-sols, un RDC destiné à l'accueil et l'information du public avec des espaces d'expositions temporaires.

L'étage est réservé à l'exposition permanente avec toujours un dégagement d'une terrasse vers la mer.

L'entité éducative

C'est une autre entité qui se développe en R+2 destiné à l'accueil des groupes scolaires avec des espaces de travail en groupe, des espaces d'expositions et d'ateliers.

La médiathèque

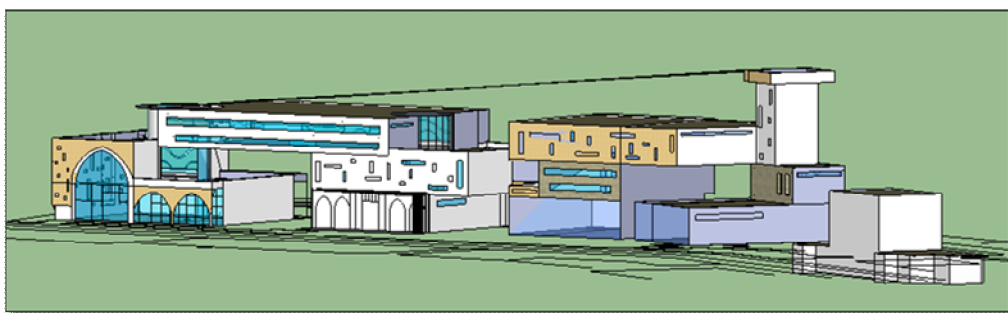
Il proposera des manifestations autour des collections et expositions du musée. Il est un lieu de conférence et de rencontres. Une programmation cinématographique et musicale ponctuera la vie du musée, en accompagnant parfois les expositions ou en développant des réflexions spécifiques.

c. Traitements des façades

Notre projet s'inscrit dans un style plutôt contemporain avec une composition de volume de façade de traitement se réfèrent à l'histoire de la culture de DELLYS, particulièrement le style traditionnelle de la casbah.

Le projet offre trois (03) façades urbaines avec des traitements différentes par rapport au contexte

La façade de la RN24 : elle est matérialisée par des ouvertures en longueurs comme une référence de l'architecture coloniale avec un retour de la façade de la casbah pour mieux s'intégrer au terrain, un rapport entre le plein et le vide pour l'exigence des espaces.



La façade de la casbah : un traitement en référence à la casbah par la réinterprétation des petites ouvertures, les arcades, le kbou.

Le mouvement pour les façades donnant vers la mer c'est par rapport aux vagues.

La transparence pour accentué la continuité urbaine.

Façades mouche Arabies sur la façade qui donne vers la mer.

d. Le choix des couleurs

Les couleurs sont été choisis par rapport au contexte se réfère a la casbah la terre le marron

La couleur blanche pour la pureté du projet.

Une utilisation de la couleur grise pour refléter l'architecture moderne.

Conclusion

Tentative de répondre au questionnement du départ, celle-ci n'est pas une fin en soi car plusieurs solutions architecturales peuvent être envisagées, néanmoins avec notre projet nous avons essayé de redonner à la ville sa vocation touristique et culturelle.

En effet la thématique choisis va permettre le foisonnement des visiteurs de notre musée Cet équipement est destiné à la vulgarisation et la connaissance des ressources patrimoniales de la ville de DELLYS, de son savoir-faire, de ses coutumes et us. En outre il représente une séquence dynamique centralisé de la ville de DELLYS.

Par ailleurs il est l'objet de la reconquête et reconversion de cette assiette jadis exclue de la dynamique urbaine et moyen de rapprocher la ville à la mer dans un cadre global d'aménagement de site en relief jusqu'à la mer aussi bien sur le plan physique visuel.

Bibliographie

Ouvrages

CHOAY Françoise, 1992, « *L'Allégorie du patrimoine* », Paris, édition Le Seuil

BENYOUCEF Brahim, Analyse urbaine éléments de méthodologie, office des publications universitaires, Alger, 2007.

CHOAY Françoise et MERLIN Pierre, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement.

Musées, tome 2 Laurence Allegret Ed. Electra Moniteur. 1992.

le petit LAROUSS, 2004.

Philippe panerai. « Élément d'analyse urbaine».

Edward Brunt Taylor, culture primitive Paris 1971.

CHAIB SOUAD;DELLYS aux milles temps, édition de TELL.

M.A.VISBECQ ; Dellys petite monographie locale ; Alger; 1926.

ville de Dellys 'livre en arabe', Edition Elamel.

ARTICLES

Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, Venise 1964.

Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel 1972.

Mémorandum de Vienne 2005.

Yassine OUAGUENI ; Rétrospective et actualité de la réhabilitation (en Algérie).in colloque international : réhabilitation et revitalisation urbaine. Oran 19-21 octobre 2008.

MÉMOIRE DE MAGISTER

Mémoire de magister Mr HAMMA WalidOption; La ville, Patrimoine et Urbanisme :

Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils.


MÉMOIRE FIN D'ÉTUDE

« La revalorisation de la vieille ville de Dellys »; option : projet intégré ; EPAU ; promotion juin 2009.


SITES INTERNET :

www.cicrp.fr.

www.montada-forum.net.



Carte diagnostic Ech:1/3000



plan de masse ech:1/200

